

# **Le phénomène de la domiciliation précaire chez de jeunes adultes dans la zone Ouest-de-l'Île de Montréal**

Recherche action réalisée par  
**Karine Landry** – sociologie, UQAM  
**Frédéric Ayotte** – sociologie, UQAM  
**Marion Gross** – géographie, UQAM

Sous la direction de  
Jean-Marc Fontan (CRISES)  
et Shirley Roy (CRI)  
Sociologie, UQAM

avec la collaboration de  
Juan-Luis Klein (CRISES)  
Géographie, UQAM

Juillet 2014

***Les Cahiers du CRISES***  
*Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale*  
**ES1404**

*Le contenu de ce Cahier de recherche n'engage que son/ses auteur(s).*

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)  
Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale - no ES1404  
« **Le phénomène de la domiciliation précaire chez de jeunes adultes dans la zone Ouest-de-l'Île de Montréal** »  
Recherche action réalisée par Karine Landry – sociologie, UQAM, Frédéric Ayotte – sociologie, UQAM, Marion Gross –  
géographie UQAM  
Sous la direction de Jean-Marc Fontan (CRISES) et Shirley Roy (CRI) -Sociologie, UQAM  
Avec la collaboration de Juan-Luis Klein (CRISES) - Géographie, UQAM

ISBN : 978-2-89605-371-1

Dépôt légal : 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

## PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « **les innovations et les transformations sociales** ».

Une innovation sociale (IS) est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de quatre axes complémentaires voués à l'analyse d'autant de dimensions de l'innovation sociale et de son inscription dans des processus de transformation sociale :

### Axe 1 : Innovations sociales et transformations dans les politiques et les pratiques sociales

Cet axe regroupe des projets qui se structurent autour de **la construction et l'application des politiques publiques et du rôle qu'y jouent les demandes sociales**. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- L'IS à travers l'évolution historique des régulations sociales
- Les nouvelles pratiques démocratiques et sociales
- Le transfert des pratiques sociales et construction des politiques publiques
- Les IS et la transformation sociale dans la santé et la communauté
- L'IS dans le logement social.

### Axe 2 : Innovations sociales et transformations dans le territoire et les collectivités locales

Les projets qui se regroupent dans cet axe analysent les **innovations sociales dans la perspective du rapport des collectivités au territoire**, ce qui les amène à privilégier l'intersectorialité et à examiner l'effet des diverses formes de proximité (physique et relationnelle) sur la structuration et les nouvelles dynamiques des collectivités territoriales. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les actions innovatrices de revitalisation des communautés
- L'IS en milieux ruraux et forestier

- L'action communautaire contre la pauvreté et l'exclusion
- Les modalités innovatrices de gouvernance territoriale
- Les nouvelles aspirations et la mouvance identitaire.

### **Axe 3 : Innovations sociales et transformations dans les entreprises collectives**

Regroupés autour de l'objet de **l'entreprise collective et de ses relations avec la sphère de l'économie dominante**, cet axe regroupe des projets qui analysent des innovations sociales qui se déploient autour des entreprises d'économie sociale, des sociétés d'État et des nouvelles formes hybrides d'entreprises. Les travaux de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les modèles de gouvernance et de gestion des entreprises sociales et collectives
- Le financement solidaire et l'accompagnement de l'entrepreneuriat collectif
- L'évaluation de l'économie sociale
- L'économie sociale et la transformation sociale
- Les modèles hybrides : partenariats publics-privés-économie sociale.

### **Axe 4 : Innovations sociales et transformations dans le travail et l'emploi**

Les membres de cet axe abordent **l'IS en lien avec l'évolution des politiques d'emploi et les conditions de réalisation du travail**. Ils analysent la qualité de l'emploi et du travail dans une perspective sociétale d'intégration socioprofessionnelle. Six thèmes de recherche seront privilégiés :

- L'IS dans les relations industrielles et la gestion des ressources humaines
- Les stratégies émergentes dans l'action syndicale
- Les nouveaux statuts d'emploi et le précaire
- Les problèmes et aspirations en matière de protections sociales
- Les nouvelles stratégies d'insertion en emploi
- La gestion des âges et des temps sociaux et la conciliation travail-famille.

**Retrouvez le descriptif complet des axes de recherche du CRISES sur :**

<http://crises.uqam.ca/recherche/axes-de-recherche.html>

## **LES ACTIVITÉS DU CRISES**

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux et la formation des étudiants, le **CRISES** organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Le Centre dirige également plusieurs collections de Cahiers de recherche qui permettent de rendre compte des plus [récents travaux des membres](#).

**Juan-Luis Klein**  
Directeur

## **NOTES SUR LES AUTEURS**

**Frédéric AYOTTE** est étudiant au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il complète des études de maîtrise sous la direction de Shirley Roy.

**Marion GROSS** est étudiante au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle complète des études de maîtrise sous la direction de Juan-Luis Klein.

**Karine LANDRY** est étudiante au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle complète des études de maîtrise sous la direction de Shirley Roy.



## TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX, FIGURES ET CARTES.....	IX
RÉSUMÉ .....	XI
INTRODUCTION .....	13
Volet Ouest-de-l'Île de Montréal.....	13
Mandat.....	13
Limites de l'étude.....	15
Plan du rapport.....	16
1. CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE – ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATISATION .....	17
2. DESCRIPTION DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ : L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL.....	25
2.1 Méthodologie utilisée et indicateurs sélectionnés.....	26
2.2 Indicateurs de défavorisation dans des îlots critiques pour l'Ouest-de-l'Île de Montréal .....	27
3. DOMICILIATION PRÉCAIRE DE JEUNES FRÉQUENTANT LES SERVICES DE LA RESSOURCE ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE (AJOI).....	33
3.1 Le point de vue des membres de l'équipe d'AJOI.....	34
3.2 Perceptions recueillies auprès de jeunes en situation de domiciliation instable et vulnérable dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal .....	37
3.3 Les situations de domiciliation précaire .....	41
3.4 Stratégies adoptées par les jeunes vivant une situation d'instabilité et de vulnérabilité domiciliaires au sein de la population observée .....	45
3.5 Solutions proposées par les personnes interviewées pour prévenir ou intervenir sur la situation de précarité domiciliaire chez de jeunes personnes de l'Ouest- de-l'Île de Montréal.....	49
4. CONSTATS, CONTRAINTES ET ANALYSE.....	53
4.1 Constats .....	53
4.2 Contraintes .....	54
4.3 Analyse.....	55

5. PISTES D'ACTION .....	59
CONCLUSION.....	61
BIBLIOGRAPHIE.....	65
ANNEXES .....	66
Annexe 1 : Questionnaire utilisé pour les entrevues effectuées auprès de jeunes référés par l'organisme AJOI .....	66
Annexe 2 : Portrait sociodémographique et socioéconomique du territoire de l'Ouest- de-l'Île.....	68
Annexe 3 : Cartographie mettant en relief les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques du territoire de l'Ouest-de-l'Île.....	79

## TABLEAUX, FIGURES ET CARTES

### TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution de la population dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île ..... 25

Tableau 2 : Mise en perspective des secteurs critiques du territoire de l'Ouest-de-l'Île..... 28

### FIGURES

Figure 1 : Refuges pour les personnes et les familles sans abri au Canada, 2006, 2007 et 2011  
..... 18

### CARTES

Carte 1 : Répartition de la population dans l'Ouest-de-l'Île en 2006 ..... 26

Carte 2 : Concentration de la défavorisation dans l'Ouest-de-l'Île en 1996 ..... 30

Carte 3 : Concentration de la défavorisation dans l'Ouest-de-l'Île en 2006 ..... 31



## RÉSUMÉ

L'étude porte sur le phénomène de la domiciliation précaire dans l'Ouest de l'Île de Montréal. Elle a été réalisée par une équipe de recherche de l'Université du Québec à Montréal. Conduite de façon partenariale, l'étude a permis de cerner le développement de formes moins connues et plus invisibles de l'itinérance. La recherche s'inscrit dans une démarche réflexive conduite par une équipe du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal. Elle a regroupé deux organisations en demande de production de connaissances sur de « nouvelles formes d'itinérance » observées par les représentants des deux organisations sur leur territoire : Multicaf de Côte-des-Neiges et Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI).

Mots-clés : Ouest-de-l'Île, Couchsurfing, Domiciliation précaire, Multicaf, Ville de Montréal, Pauvreté, Itinérance.

## ABSTRACT

*This article examines the phenomenon of precarious housing situations in the Montreal West Island (Ouest de l'Île de Montréal), with a particular emphasis on the development of lesser-known and more invisible forms of homelessness. The study was conducted by a research team from the Université du Québec à Montréal and realized in partnership with the Service de la diversité sociale et des sports, from the Ville de Montréal, which had already been pursuing this matter. It also engaged with two organizations that had expressed a need for more knowledge on the "new forms of homelessness" they had observed on their territories: MultiCaf, from Côte-des-Neiges, and Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI).*

Keywords: *Ouest-de-l'Île, Montreal West Island, Couchsurfing, precarious housing situations, Multicaf, Ville de Montréal, poverty, homelessness.*



## INTRODUCTION

Ce rapport de recherche s'inscrit dans une étude à deux volets sur la domiciliation précaire telle que vécue dans deux territoires montréalais, ceux du quartier Côte-des-Neiges et celui de la zone Ouest de l'Île de Montréal.

L'étude a été pilotée par une équipe du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal. Elle regroupait deux organisations en demande de production de connaissances sur de « nouvelles formes d'itinérance » observées par les représentants des deux organisations sur leur territoire : Multicaf de Côte-des-Neiges et Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI).

L'étude a été réalisée du printemps 2013 au début de l'été 2014. Nous avons procédé à partir d'entrevues qui ont répondu à des modalités différentes dont nous expliquerons les particularités dans chacun des documents. Les entrevues auprès de répondants ont été réalisées entre l'été 2013 et le début de l'hiver 2014.

### Volet Ouest-de-l'Île de Montréal

Le présent volet de l'étude porte sur de « nouvelles formes d'itinérance » en regard de l'habitat précaire ou de formes de *couchsurfing* observées dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île. Ce territoire comprend les villes de Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfée, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux et les arrondissements de Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro.

### Mandat

Dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale signée entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec, les organismes *MultiCaf* dans le quartier de Côte-des-Neiges et *Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île* ont réalisé plusieurs projets destinés aux populations vulnérables.

Au cours de la dernière décennie, des intervenants et intervenantes de ces organismes ou d'organisations affiliées ont vu apparaître au sein des populations vulnérables auprès de qui ils ou elles interviennent des formes non conventionnelles d'itinérance. Afin de mieux comprendre la

nature et l'ampleur de ce phénomène, des représentants de ces deux organisations ont déposé une demande d'appui financier à la Ville de Montréal pour réaliser une étude exploratoire sur ce que nous en sommes venus à qualifier comme étant « la question sociale de la domiciliation précaire ».

Notre équipe de recherche a été retenue par le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal pour réaliser cette étude. Sur négociation d'un mandat de travail, nous avons constitué un Comité de suivi élargi pour encadrer l'ensemble de l'étude portant sur les deux territoires. Nous avons aussi constitué deux Comités restreints afin d'encadrer le déroulement des recherches sur chacun des terrains. Ces Comités étaient composés respectivement des deux représentants du terrain, des deux chercheurs et des trois étudiants attachés de recherche.

Le Comité de suivi élargi regroupait les organisations et les personnes suivantes :

- Ville de Montréal :
  - Joaquina Pires, conseillère de développement communautaire, service de la diversité sociale et des sports
  - Guy Lacroix, conseiller de développement communautaire, service de la diversité sociale et des sports
- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) :
  - Benoit Langevin, directeur général et cofondateur de l'organisme
  - Andrée Lévesque, gestionnaire de projet
  - Philippe Vaugeois, coordonnateur clinique
  - Mardoche Mertilus, travailleur de rue
- Multicaf :
  - Bernard Besancenot, animateur et agent de liaison
  - Roger Côté, directeur de l'organisme
- Ministère et agences
  - Lyne Boucher, agente de planification, programmation et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
  - Martin Laquerre, conseiller en évaluation de programmes, Direction de l'évaluation au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
  - Hugues Laforce, psychologue et chargé de projets Santé mentale adulte, CSSS de la Montagne
  - Birgit Ritzhaupt, cheffe de programme Santé mentale, CSSS de l'Ouest-de-l'Île

- UQAM :
  - Shirley Roy, professeure de sociologie
  - Jean-Marc Fontan, professeur de sociologie
  - Karine Landry, étudiante au programme de maîtrise en sociologie
  - Frédéric Ayotte, étudiant au programme de maîtrise en sociologie
  - Marion Gross, étudiante au programme de maîtrise en géographie

Le Comité restreint pour le territoire de l'Ouest-de-l'Île était constitué des deux chercheurs, des deux assistants de recherche et de deux représentants d'AJOI : Benoît Langevin et Andrée Lévesque. À noter que Karine Landry était en charge de la collecte des données pour ce territoire. C'est elle qui a conduit les entrevues auprès des intervenants et intervenantes et de jeunes répondants. Marion Gross a réalisé les portraits sociodémographiques et socioéconomiques.

### **Limites de l'étude**

Les deux volets de l'étude s'inscrivent dans une démarche exploratoire. Ses limites relèvent à la fois du caractère novateur de l'objet étudié, les « nouvelles formes d'itinérance », et des ressources financières à notre disposition pour réaliser le travail de recherche.

Sur le premier point, il est clair que nous avons travaillé en fonction de besoins précis portés par des organisations spécialisées dans des volets d'intervention. Bien que leur demande cherchait à mieux connaître la nature et l'ampleur de nouvelles formes d'itinérance, cette demande était formatée en fonction d'une réalité qui leur est spécifique. Dès lors, la réalisation de l'enquête a été teintée par la mission, le contexte institutionnel et le cadre organisationnel des porteurs de la demande.

Toujours sur ce premier point, l'objet étudié relève de nouveaux phénomènes qui sont généralement peu documentés et souvent difficilement observables sur le terrain. Le caractère relativement invisible des nouvelles formes d'itinérance, que nous avons analysées sous l'angle de la domiciliation précaire, rendent difficiles leur « détection » et leur « observation ». L'objet est difficilement repérable et la collecte d'information en est d'autant plus ardue.

Concrètement, s'il est facile d'observer des situations d'itinérance classique, il l'est beaucoup moins de découvrir les formes cachées de l'itinérance. Pourquoi ? Premièrement, parce que les personnes concernées ne se considèrent pas en situation d'errance. Deuxièmement, et ce point a été particulièrement présent dans l'étude de la domiciliation précaire à Côte-des-Neiges, les intervenants et intervenantes des milieux institutionnels et organisationnels consultés ne sont

pas en situation de voir, parmi les personnes qui fréquentent leur organisation, des individus vivant une forme d'errance. D'où la grande difficulté que nous avons rencontrée à identifier et à rencontrer des personnes à « domiciliation précaire » pour conduire des entrevues.

Sur le deuxième point, nous disposions d'un budget relativement limité, lequel permettait tout au plus de :

- problématiser le questionnement de recherche ;
- documenter la réalité sociodémographique et socioéconomique des deux territoires ;
- réaliser une série d'entrevues exploratoires auprès d'intervenants et d'intervenantes et de personnes concernées par la « domiciliation précaire » :
  - dans un sens restreint pour l'Ouest de l'Île de Montréal, en se penchant sur le phénomène du « *couchsurfing* » ;
  - dans un sens élargi pour le quartier Côte-des-Neiges, en travaillant à partir des notions de « *couchsurfing* », de « *crowding* » et de déménagements répétitifs.

Nonobstant les moyens financiers limités à notre disposition, cette étude est porteuse de nouvelles connaissances en qualité et quantité suffisantes pour permettre une valorisation positive de ces dernières au sens où nous avons pu dégager des synthèses que nous souhaitons éclairantes, tant par les constats qui se dégagent de nos travaux que des pistes qui ont été identifiées.

Le présent volet de l'étude porte sur de « nouvelles formes d'itinérance » en regard de l'habitat précaire ou de formes de *couchsurfing* observées dans l'Ouest de l'Île de Montréal.

## **Plan du rapport**

Le présent rapport portant sur le volet Ouest-de-l'Île est divisé en cinq sections. La première section présente une réflexion conceptuelle sur la notion d'itinérance. La deuxième section se penche sur des données socioéconomiques et sociodémographiques de l'Ouest de l'Île de Montréal. Ces données permettent d'identifier les zones sensibles du territoire étudié. Cette deuxième section est appuyée par la présentation de tableaux et de cartes qui ont été placés en annexe. La troisième section est consacrée aux résultats de l'enquête réalisée sur ce territoire. La quatrième section regroupe les constats, les contraintes et l'analyse. La cinquième section présente les pistes d'action qui se dégagent de l'analyse des données de l'enquête. La dernière section regroupe l'ensemble des éléments placés en annexe.

## 1. CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE – ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATISATION

À Montréal, comme dans toutes les grandes villes nord-américaines et en fonction de l'évolution des conjonctures socioéconomiques et sociopolitiques, l'itinérance ne cesse de se transformer. Les études les plus récentes sont, en ce sens, alarmantes.

Au Canada, en 2013 (Gaetz *et al.*, 2013)<sup>1</sup>, les données (excluant le Québec) indiquent que plus de 200 000 personnes fréquentent un refuge d'urgence au cours d'une année (ce qui représente 1 canadien sur 230). D'autres données (celles d'Ipsos Reid de mars 2013) estiment qu'autour de 1,3 million de personnes ont vécu un épisode d'itinérance ou ont dormi dans un lieu extrêmement précaire au cours des cinq années précédant l'enquête. Chaque nuit, 30 000 personnes sont sans abris et dorment dans leurs voitures (2 880), dans un refuge d'urgence (14 400), dans des lieux temporairement (4 400, hôpitaux, prisons, motels) ou dans un centre pour femmes violentées (7 350)<sup>2</sup>. À ces chiffres s'ajouteraient plus de 50 000 canadiens, invisibles, mais qui, chaque nuit, sont dans des situations de grande précarité résidentielle (dormant dans des lieux publics, les habitas précaires ou non-lieux)<sup>3</sup>.

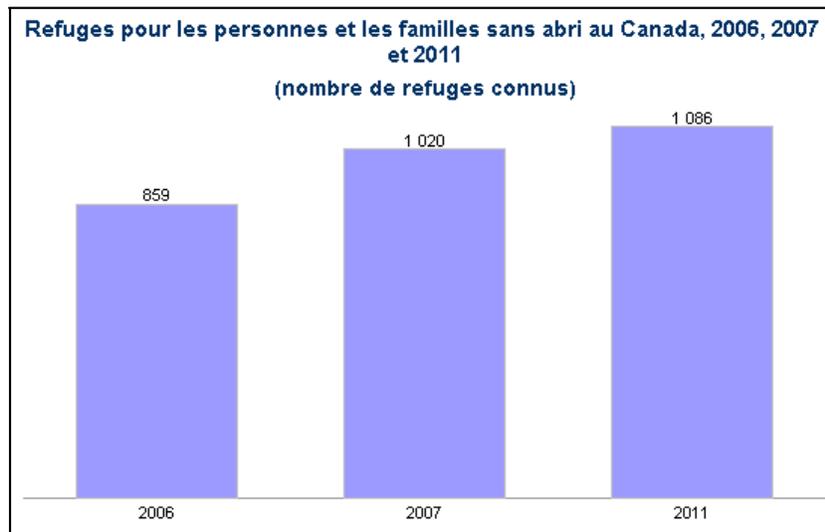
Si nous regardons la question à partir des refuges qui reçoivent les personnes en itinérance dans sa forme plus persistante et visible, nous constatons une croissance du nombre de personnes et une diversification des caractéristiques sociodémographiques, des lieux et des formes que prend l'itinérance. Au Canada, « *en mars 2011, il y avait environ 110 refuges proposant 28 495 lits réguliers pour les personnes et les familles sans abri. En mars 2006, il y en avait près de 860 pour 21 988 lits réguliers* » (<http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=44>).

---

<sup>1</sup> Pour consulter ce rapport voir [www.homelesshub.ca](http://www.homelesshub.ca).

<sup>2</sup> Au Canada les ressources pour femmes victimes de violence conjugale reçoivent aussi les femmes itinérantes. Au Québec la situation est différente, il existe un réseau de ressources communautaires dédiées aux femmes en difficultés et principalement des femmes en itinérance; le réseau des CALACS pour les femmes victimes de violence est un réseau autonome.

<sup>3</sup> Dans le rapport de Gaetz *et al.* (2013, p. 6), on rapporte une étude faite à Vancouver en 2009 par Enberle et collectif, qui estime que 3,5 personnes étaient considérées comme dans l'itinérance cachée pour chaque personne recensée. Même si les données varient d'une ville à l'autre en regard des dispositifs existants ou non, on évalue à 3 pour 1 le nombre de personnes en itinérance cachée à la grandeur du Canada : [www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition/](http://www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition/).

**Figure 1 : Refuges pour les personnes et les familles sans abri au Canada, 2006, 2007 et 2011**

Source : Pour 2006 et 2007, Canada. Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance. *Initiative du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) : Rapport annuel 2006-2007*. Ottawa : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2007. Pour 2011, Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance. *2011 Rapport sur la capacité d'abri*, Ottawa : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2012.

Par ailleurs, les données sur le Québec<sup>4</sup> datent malheureusement de plus de 15 ans. Ce sont les seules disponibles et elles indiquent la même tendance. En 1998, on dénombrait environ 30 000 sans-abri à Montréal auxquels il faut ajouter près de 12 000 personnes dans la même situation à Québec<sup>5</sup>. Cela dit, si on regarde la situation sous l'angle des Ressources d'hébergement d'urgence (RHU), on voit que dans ces lieux le taux d'occupation des lits disponibles a été de 81,5 % (entre janvier et octobre 2013) (PLNI, 2014). Cela représente 267 675 nuitées pour une période de 10 mois<sup>6</sup> et près de 27 000 nuitées par mois. Évidemment, ces données ne peuvent être traduites en termes de personnes différentes, mais elles sont tout de même indicatives de l'ampleur et de l'importance du phénomène, d'autant qu'elles ne représentent pas l'ensemble des RHU et qu'elles ne nous disent rien des autres formes d'itinérance.

<sup>4</sup> Chevalier, S., Fournier, L., 2001, *Enquête auprès des ressources pour personnes itinérants des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*. Québec, Institut de la statistique du Québec, collection Santé et Bien-être, vol. 1, 131 pp.

<sup>5</sup> Ces données ne tiennent pas compte des données hors Montréal et Québec, à l'époque aucune cueillette n'avait été fait hors de grands centres. Le gouvernement du Québec est à réaliser une étude tendant à faire un portrait des personnes itinérantes transitant par les ressources.

<sup>6</sup> Ces données sont contenues dans la Politique Nationale de lutte à l'itinérance, du Gouvernement du Québec, publiées en 2014. Ces données ont été recueillies dans 36 des 52 ressources répertoriées au Québec. Celles-ci offrent pour cette période une possibilité de 328 340 nuitées pour la même période (janvier à octobre 2013) et représentent 32 834 par mois et près de 1 080 par jour. Ces chiffres sont des données minimales et non validées à 100 %. Mais elles ne tiennent pas compte des autres formes d'itinérance ou de situations précaires de la vie en un lieu habité.

Enfin, si l'on considère le nombre de demandes dans les services d'urgence sociale, on peut soutenir l'hypothèse maintes fois affirmée que le phénomène de l'itinérance a pris une ampleur considérable depuis les années quatre-vingt. Certains éléments du profil des personnes itinérantes nous indiquent que celui-ci s'est diversifié, complexifié et aggravé (Laberge, 2000)<sup>7</sup>. Aujourd'hui, beaucoup plus de jeunes vivent dans la rue, dont plus de mineurs. On sait par exemple que les jeunes de 16-24 ans représentent entre 20 et 25 % des personnes itinérantes au Canada (Gaetz *et al.*, 2013) et au Québec (Fournier et Chevalier, 2001). Bien qu'elles soient moins visibles, le nombre de femmes itinérantes est de plus en plus important et représente un peu plus du quart (26 %, Segaert, 2014, p. 14)<sup>8</sup>. La violence physique et sexuelle envers elles est un facteur déterminant menant celles-ci à la rue.

Des informations provenant des ressources (non scientifiquement validées) indiquent que davantage de personnes itinérantes appartiennent à diverses communautés culturelles. Cela dit, les données sur les personnes provenant des peuples autochtones (incluant les Inuits, les Premières Nations et les Métis) indiquent une surreprésentation confirmée. Les données varient beaucoup d'est en ouest du Canada et bien qu'elles ne représentent que 6 % de la population canadienne, elles atteignent 16 % à Toronto, 50 % à Winnipeg et 90 % à Yellowknife (Gaetz *et al.*, 2013, p.28). Sans avoir de chiffres précis, ces tendances se confirmeraient aussi au Québec (PNLI, 2014).

Au chapitre de la transformation des figures de l'itinérance, on observe enfin que celle-ci n'est plus strictement liée au centre-ville de Montréal ou de Québec. En effet, des quartiers périphériques connaissent maintenant le phénomène des personnes qui vivent ces difficultés tout comme les villes moyennes du Québec<sup>9</sup>.

### Complexité de l'itinérance et définitions

L'itinérance est une problématique complexe au croisement de facteurs structurels, individuels et institutionnels. Elle se décline de diverses manières. Aucune définition ne fait consensus, mais plusieurs se recourent. Nous en retiendrons deux : celle du CHRN (Réseau canadien de recherche sur l'itinérance, 2012) que de nombreux chercheurs tendent à utiliser dans leurs travaux et celle proposée dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l'itinérance du Gouvernement du Québec (PNLI, 2014).

---

<sup>7</sup> Laberge, D. (ed.), (2000), *Errance Urbaine*, Éditions MultiMondes, Québec.

<sup>8</sup> Cité dans Gaetz *et al.*, 2013.

<sup>9</sup> <http://www.maisondupere.org/index.php?module=CMS&id=6>.

Pour le premier (CHRN, 2012, p. 1) :

« L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible ».

Quant à la PNLI (2014), elle explique l'itinérance par le « processus de désaffiliation sociale et la situation de rupture sociale » et qui se manifeste, entre autres, par une difficulté à avoir un lieu d'habitation en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir.

Diverses formes d'itinérance apparaissent et ne répondent pas toutes aux mêmes caractéristiques. Plusieurs typologies sont proposées dans la littérature scientifique. Une première publiée par le CHRN (2012) construit quatre catégories distinctes.

Premièrement, les personnes sans abri, ou les personnes absolument sans abri qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui ne sont pas conçus pour le logement des êtres humains. Dans cette catégorie, « *les personnes utiliseront comme lieux temporaires où dormir des édifices locatifs ou industriels abandonnés, les couloirs ou les voies de circulation du métro, les gares de train ou d'autobus, les espaces de stationnement, les édicules de rangement* » (Laberge et Roy, 2001, p. 121)<sup>10</sup>.

Deuxièmement, les personnes utilisant les refuges d'urgence, y compris celles qui logent dans les refuges d'urgence de nuit pour les sans-abri et les refuges pour les personnes affectées par la violence familiale. Les données citées plus haut indiquent l'importance de telles ressources.

Troisièmement, les personnes logées provisoirement, revoyant aux personnes dont l'hébergement est temporaire et qui ne possèdent pas le droit au maintien dans les lieux.

Et enfin, quatrièmement, les personnes à risque d'itinérance, soit des personnes qui ne sont pas sans abri, mais dont la situation économique et/ou de logement est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité. Ici on trouve des habitats dont les « *maisons de chambres, petits hôtels de passage, meublés qui constituent une ressource caractéristique des centres-villes : bien qu'accessibles, ces logis requièrent néanmoins des ressources financières dont ne disposent pas toujours les personnes sans abri* » (Laberge et Roy, 2001, p. 121).

---

<sup>10</sup> Laberge, D., Roy, S. (2001). « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et sociétés*.

Une autre manière de lire le phénomène est à travers la dimension temporelle. On y parle alors d'itinérance situationnelle qui souligne le caractère temporaire du fait d'être sans logement ou sans chez-soi suite à des événements particuliers (rupture, perte de logement, etc.); l'itinérance cyclique qui indique l'alternance entre la vie à la rue et celle en logement ; enfin, l'itinérance chronique qui évoque la situation de ceux qui n'ont pas, depuis longtemps, de lieu où habiter et qui sont certes les plus visibles quoique numériquement les moins nombreux (PNLI, 2014).

### Itinérance cachée, *couchsurfing* ou domiciliation précaire ?

L'élément clé de ces diverses définitions, et qui nous intéressent au plus haut point dans cette recherche, est le non accès à un habitat ou la difficulté à se loger. Nous nous intéresserons donc à ceux que le CHNR nomme « les personnes logées provisoirement » et « les personnes à risque d'itinérance » qui développent diverses stratégies pour se loger et rester invisibles. Ces personnes sont en quelque sorte éloignées de la figure classique de l'itinérance et correspondent davantage à des formes d'itinérance situationnelle ou cyclique. Ces personnes adoptent des formes de circulation, occupent des habitats précaires ou ont des pratiques de *couchsurfing* ou de *crowding* qui, tout en assurant un lieu d'habitation ponctuellement, n'en sont pas moins dans une grande vulnérabilité, parce que marquées par les aléas des rencontres et des possibilités. Ce sont ces phénomènes qui sont explorés dans cette recherche. Ils représentent des formes d'itinérance peu documentées et qui apparaissent dans des territoires où généralement on n'a pas tendance à y associer le phénomène de l'itinérance. Dans les cas qui nous occupent ici, le Quartier Côte-des-Neiges et l'Ouest de la Ville et plus spécifiquement les situations vécues par des personnes fréquentant les ressources communautaires Multicaf et AJOI.

Ainsi, dans le cas des *couchsurfers*, les personnes qui vivent temporairement avec d'autres sont sans garantie de résidence ni de possibilités immédiates d'accès à un logement permanent, passant d'un sofa à l'autre, d'un lieu à l'autre sans véritable planification et sans contrôle sur le déroulement des événements. Elles ne payent pas de loyer, mais peuvent contribuer de diverses manières à l'entretien de celui-ci et la durée de leur séjour n'est généralement pas très longue : quelques jours voire quelques semaines. Cette condition de logement est temporaire, et il n'y a pas vraiment de possibilités qu'elle devienne permanente. Dans ces cas, certains « sans-abri » peuvent louer un logement temporaire ou une chambre de motel, séjourner dans une maison d'hébergement ou une maison de chambre, etc. Ce type d'hébergement n'offre pas non plus de perspective ou de promesse de permanence. Ils demeurent des lieux précaires.

Ces phénomènes, tout en étant associés à la problématique de l'itinérance, peuvent être qualifiés d'« itinérance cachée » au sens où ils correspondent aux critères de précarité résidentielle et des difficultés personnelles tout en n'étant pas publiquement associés à des formes d'itinérance entendue dans sa version « classique » c'est-à-dire chronique. En fait, un terme plus approprié serait celui de personne « sans abri » ou encore « sans domicile fixe » (SDF).

Car, l'éventualité qu'une personne se retrouve, à Montréal, « sans toit ou sans abri » en dormant dehors de façon continue et dans la longue durée est une situation vécue par un très petit nombre de personnes. Dès lors, le qualificatif SDF est plus approprié quoique pas complètement adéquat non plus en regard des situations décrites et de l'énorme littérature sur cette appellation. Nous nous concentrerons donc sur l'idée d'instabilité résidentielle, d'habitat indigne ou de domiciliation précaire à travers diverses pratiques dont le *couchsurfing* qui peuvent prendre diverses configurations. Pour penser ces diverses appellations, il nous faut référer à son envers : la domiciliation qui peut se définir comme : « *l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace (privé) de vie privée. Cet espace constitue le lieu de référence à la fois concret et symbolique pour l'individu qui y réside et pour ceux avec qui il est en interaction* » (Laberge et Roy, 2001, p. 122).

Concrètement, cinq critères – présence forte ou déficience évidente – permettent de qualifier l'état de domiciliation d'une personne.

- La continuité : avoir accès et habiter un domicile sur une période relativement longue et stable ; son corollaire : l'instabilité.
- La sécurité : habiter un domicile où on se sent en sûreté, non menacé par un quelconque danger physique ou provenant de l'environnement ; son corollaire : l'insécurité.
- L'intimité : pouvoir vivre sans être sous le regard continu de l'autre, soustrait au regard public ; son corollaire : la surexposition de soi et l'étalage de sa vie privée.
- L'exclusivité : accessibilité limitée aux seules personnes qui ont l'usage légalement reconnu d'occuper un lieu, ce qui exclut les autres personnes à moins d'une autorisation ; son corollaire : l'inclusivité et plus précisément la cohabitation non volontaire.
- La souveraineté : être en situation de plein pouvoir sur les activités menées à l'intérieur de son domicile ; son corollaire : la dépendance.

Dans le présent rapport, nous nous intéresserons aux pratiques d'habitat précaire et de *couchsurfing* chez des personnes fréquentant les ressources Multicaf et Auberge Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île respectivement située à CND et dans l'Ouest de l'Île de Montréal. Ces deux « terrains », quoique fort différents, nous informent chacun à leur manière sur ces thèmes et nous permettent de mieux saisir les diverses facettes de situations qui, tout en n'étant pas des figures classiques de l'itinérance, en constituent des variantes. L'itinérance « cachée », qui concerne des milliers de personnes au Québec, renvoie à des situations de précarité résidentielle et de vulnérabilité individuelle qui, si elles ne sont pas prises en compte, constituent des sortes d'antichambres de l'itinérance au sens fort du terme. Autrement dit, mieux saisir les mécanismes en jeu, les processus et les lieux d'accélération ou de blocage de la venue à l'itinérance, nous permettra collectivement de mieux penser les solutions à ces situations

marquées par une grande vulnérabilité autant matérielle qu'identitaire. Il nous faut prendre la mesure du fait que – « Pour être, il faut être quelque part » (Laberge et Roy, 2001) et que, sans attache, sans lieu à soi, sans domicile, on devient invisible aux autres, à la société et en bout de course à soi-même.



## 2. DESCRIPTION DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ : L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le territoire de l'Ouest-de-l'Île que nous avons retenu pour cette étude comprend huit villes qui sont Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Kirkland, Pointe-Claire, Sainte-Anne-De-Bellevue, Senneville et deux arrondissements l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro. Notre territoire d'étude compte 128 242 habitants en 1966 et 235 646 personnes en 2011 soit 12 % de la population totale de l'agglomération de Montréal en 2011.

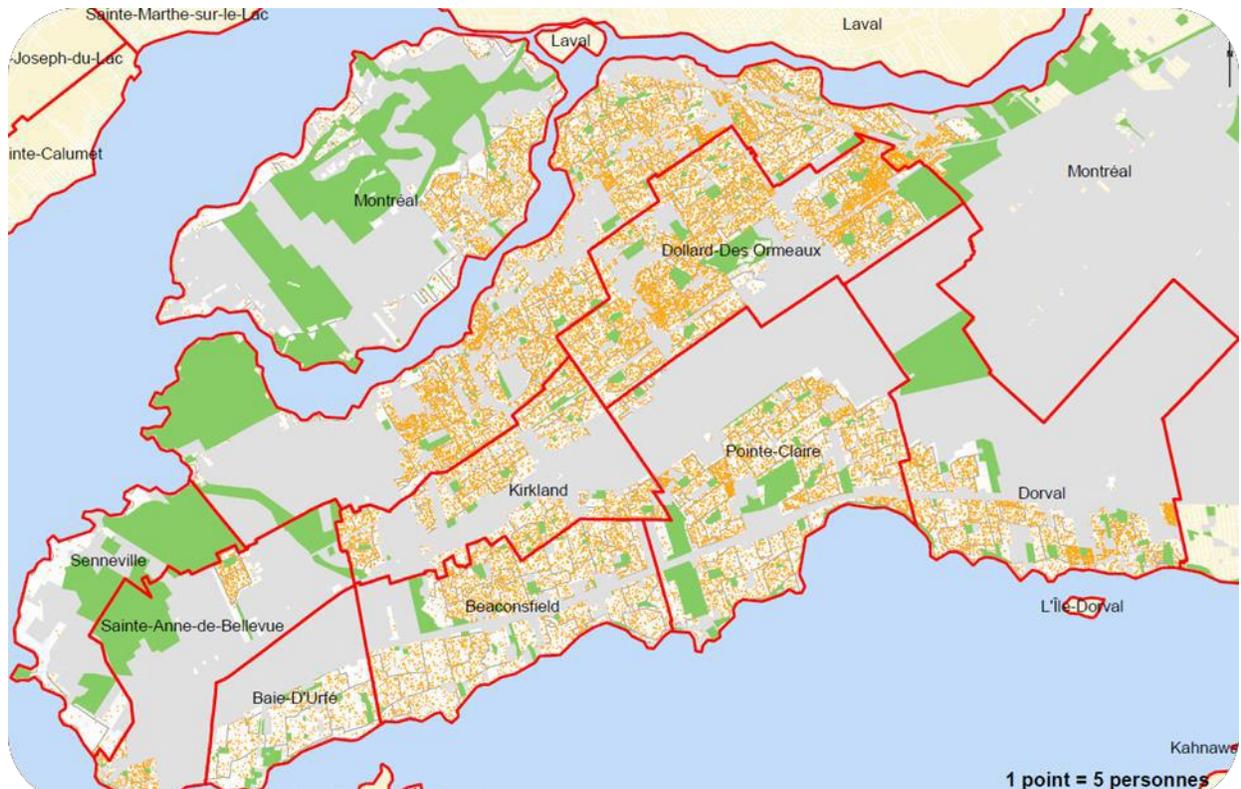
Ce premier tableau nous donne des informations sur la croissance de la population dans chacun des territoires de notre zone d'étude. De manière générale, on peut souligner qu'il y a eu une croissance de la population entre 2001 et 2006 pour toutes les villes sauf Beaconsfield et Senneville. Entre 2006 et 2011, les villes de Baie-d'Urfé, Sainte-Anne-De-Bellevue et Senneville voient leur population diminuer.

**Tableau 1 : Évolution de la population dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île**

Indicateurs Années	Population				Pourcentage sur l'agglomération 2006	Croissance de la population	
	1966	2001	2006	2011		2001-2006	2006-2011
Baie-D'Urfé	4 061	3 813	3 902	3 850	0,2%	2,3	-1,3
Beaconsfield	15 702	19 310	19 194	19 505	1,0%	-0,6	1,6
Dollard-Des-Ormeaux	12 297	48 206	48 930	49 637	2,6%	1,5	1,4
Dorval	20 905	17 706	18 088	18 208	1,0%	2,2	0,7
Kirkland	659	20 434	20 491	21 253	1,1%	0,3	3,7
Pointe-Claire	26 784	29 286	30 161	30 790	1,6%	3,0	2,1
Sainte-Anne-De-Bellevue	5 334	5 062	5 197	5 073	0,3%	2,7	-2,4
Senneville	1 413	970	962	920	0,1%	-0,8	-4,4
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	5 233	17 139	17 590	18 000	0,9%	2,6	2,3
Pierrefonds-Roxboro	35 854	60 605	65 041	68 410	3,5%	7,3	5,2
<b>Total territoires de l'Ouest</b>	<b>128 242</b>	<b>222 531</b>	<b>229 556</b>	<b>235 646</b>	<b>12,4%</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>
Villes liées	225 137	228 323	233 749	236 962	12,6%	2,4	1,4
Ville de Montréal	1 550 709	1 584 400	1 620 693	1 649 519	87,4%	2,3	1,8
Agglomération	1 775 846	1 812 723	1 854 442	1 886 481	100	2,3	1,7

Sources : Statistique Canada (profil sociodémographique), 2001, 2006, 2011<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> En 1961, la municipalité de la paroisse Saint-Joachim-de-la-Pointe-Claire devient la ville de Kirkland, ce qui explique pourquoi elle comprend seulement 659 habitants en 1966.

**Carte 1 : Répartition de la population dans l'Ouest-de-l'Île en 2006**

Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996, ministère des richesses naturelles-BDTQ (bâtiments), 1994, DMTL Spatial (CanMap Streetfiles V.5.1), 2001, Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996. Conception et réalisation : Marion Gross.

## 2.1 Méthodologie utilisée et indicateurs sélectionnés

Pour cette étude nous avons essentiellement utilisé les données brutes issues des recensements de la population effectués par Statistique Canada en 1996 et en 2006 et téléchargés via Beyond 20/20. Ces données nous ont permis de réaliser des cartes thématiques.

Nous avons également tiré des informations à partir des Profils sociodémographiques et des Profils des districts électoraux des arrondissements ou des villes de 2001, 2006 et 2011<sup>12</sup>. Nous allons utiliser ces données en complément de notre analyse cartographique pour comparer les tendances dans la Ville de Montréal et dans l'agglomération. Par conséquent, il peut parfois y avoir certains décalages dans les données de comparaison et les données brutes tirées des recensements. Ces différences peuvent être liées à l'utilisation de deux bases de données

<sup>12</sup> Les données sont regroupées dans différents tableaux tout au long de l'analyse et les cartes sont placées en Annexe.

différentes, à la simplification des données ou à des méthodes de calculs différentes. Nous les avons seulement utilisées pour faire apparaître des tendances générales.

Après une première analyse de l'ensemble des données, nous avons sélectionné quatre indicateurs nous permettant de dresser un portrait représentatif dans chacun de nos territoires et ce, afin de répondre au besoin d'illustrer l'évolution de la pauvreté, de la marginalité et de la fragilité.

Nous avons approfondi nos analyses à partir d'une cartographie de ces quatre indicateurs pour les périodes de 1996 et 2006. La cartographie nous permettra de localiser les secteurs les plus touchés et de décrire comment le phénomène évolue, le tout afin de définir des îlots critiques qui cumulent ces éléments de défavorisation. Pour faire la discrétisation des cartes, nous avons utilisé la méthode des moyennes emboîtées, car elle permet de rendre le mieux compte de l'évolution d'un phénomène tout en tenant compte de la forme rencontrée de distribution. Elle permet donc de réaliser des comparaisons.

Les trois indicateurs sociodémographiques que nous avons utilisés pour l'analyse sont les suivants :

- le pourcentage de familles monoparentales
- le pourcentage de la population issue des minorités visibles
- le pourcentage de la population de 15-24 ans qui ne fréquente pas l'école.

Nous avons retenu de travailler avec un indicateur socioéconomique, à savoir le nombre de ménages locataires consacrant 30 % et plus de leurs revenus pour payer le loyer.

## **2.2 Indicateurs de défavorisation dans des îlots critiques pour l'Ouest-de-l'Île de Montréal**

En cumulant trois indicateurs sociodémographiques et un indicateur socioéconomique, nous sommes en mesure d'identifier les secteurs qui sont touchés par les plus hauts taux pour chacun des indicateurs (Tableau 2). Nous avons ainsi identifié les secteurs critiques qui cumulent des difficultés et que nous pouvons appeler îlots de défavorisation.

Pour faciliter la comparaison et l'analyse, nous avons rassemblé les secteurs qui sont les plus touchés par chacun des indicateurs que nous avons utilisés. En regroupant ces informations, nous remarquons que le nord et le nord-est de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et l'est de Dollard-Des-Ormeaux cumulent les plus hauts taux pour chacun des indicateurs et que cette tendance se maintient ou s'accroît entre les deux recensements.

Les secteurs situés à l'est et au centre-sud de Pointe-Claire ainsi qu'au centre et au sud-est de Dorval cumulent également plusieurs difficultés. Enfin, il est également intéressant de considérer l'ouest de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève comme lieu de défavorisation, même s'il est moins marqué.

**Tableau 2 : Mise en perspective des secteurs critiques du territoire de l'Ouest-de-l'Île**

Villes ou arrondissements	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Total
Nord et nord-est de Pierrefonds-Roxboro	I	I	I	I	4
Est de Dollard-Des-Ormeaux	I	I	I	I	4
Est et centre sud de Pointe-Claire	I		I	I	3
Centre et sud-est de Dorval	I	I		I	3
Ouest de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève			I	I	2
Sainte-Anne-De-Bellevue			I		1
Sud de Baie-D'Urfé				I	1
Senneville					0
Beaconsfield					0

Indicateur 1 : Pourcentage de familles monoparentales

Indicateur 2 : Pourcentage de la population issue des minorités visibles

Indicateur 3 : Pourcentage de la population de 15-24 ans qui ne fréquente pas l'école (seulement pour l'Ouest).

Indicateur 4 : Pourcentage de ménages locataires consacrant 30% et plus du loyer brut pour le loyer

Dans le Tableau 2, les zones en gris indiquent des territoires qui ne présentent pas des taux élevés ou qui, pour l'indicateur retenu, ont peu bougé entre 1996 et 2006. Par contre, les zones incluant un chiffre romain sont des secteurs qui présentent les plus hauts taux pour l'indicateur relevé ou une forte augmentation entre 1996 et 2006. La colonne « Total » cumule les zones présentant un taux élevé pour l'indicateur concerné. Une seule zone, la première, présente une situation où trois indicateurs témoignent la présence de taux élevés.

Pour représenter visuellement les secteurs critiques dans l'Ouest-de-l'Île nous avons effectué une analyse multicritère afin de relever les secteurs qui cumulent les plus hauts taux pour chaque indicateur en 1996 et en 2006.

### Méthodologie utilisée pour réaliser l'analyse multicritère

Pour réaliser ces deux cartes, nous avons cumulé les îlots<sup>13</sup> qui étaient les plus touchés par trois des indicateurs utilisés pour cette étude. Les indicateurs sélectionnés sont les suivants :

- le pourcentage de familles monoparentales
- le pourcentage de la population issue des minorités visibles
- le nombre de ménages locataires consacrant 30 % et plus de leurs revenus pour payer le loyer.

Nous avons mis de côté le pourcentage de la population de 15-24 ans qui ne fréquente pas l'école, car cet indicateur n'était disponible que pour 1996.

Afin d'obtenir une nouvelle classification, nous avons seulement sélectionné les trois classes supérieures à la moyenne pour chaque indicateur. Premièrement, nous avons attribué un poids de trois à chaque îlot qui s'intégrait dans la classe la plus élevée. Par exemple pour les familles monoparentales, les îlots dont la part de familles monoparentales était supérieure à 27% en 1996 obtenaient un pointage de trois. Pour la deuxième classe la plus élevée, nous avons appliqué la même méthodologie en leur attribuant un pointage de deux. Enfin, pour la troisième classe la plus élevée nous avons apporté un pointage d'un. Les îlots ayant un résultat inférieur à la moyenne ont, par conséquent, reçu un pointage de zéro. Cela nous permet de faire une hiérarchie parmi îlots les plus touchés par chacun des indicateurs étudiés en faisant la somme de tous les points attribués.

Nous avons trois indicateurs, ce qui signifie que chaque îlot peut avoir obtenu un pointage total variant de 9 à 0. Avec un résultat de 9, un îlot va avoir cumulé les plus hauts taux de défavorisation pour les trois indicateurs.

Il est important de souligner que les résultats obtenus n'indiquent pas nécessairement qu'un îlot va avoir obtenu le même pointage pour chaque indicateur. Par exemple, un secteur peut avoir un fort taux important de familles monoparentales et obtenir un pointage de trois, mais pas forcément la plus importante proportion de minorités visibles. Il obtiendra alors un pointage de deux ou d'un.

À partir de ces résultats, nous avons défini la classification suivante :

- **Très fort** (points obtenus de 9 à 8)
- **Fort** (points obtenus de 7 à 6)
- **Important** (points obtenus de 5 à 4)

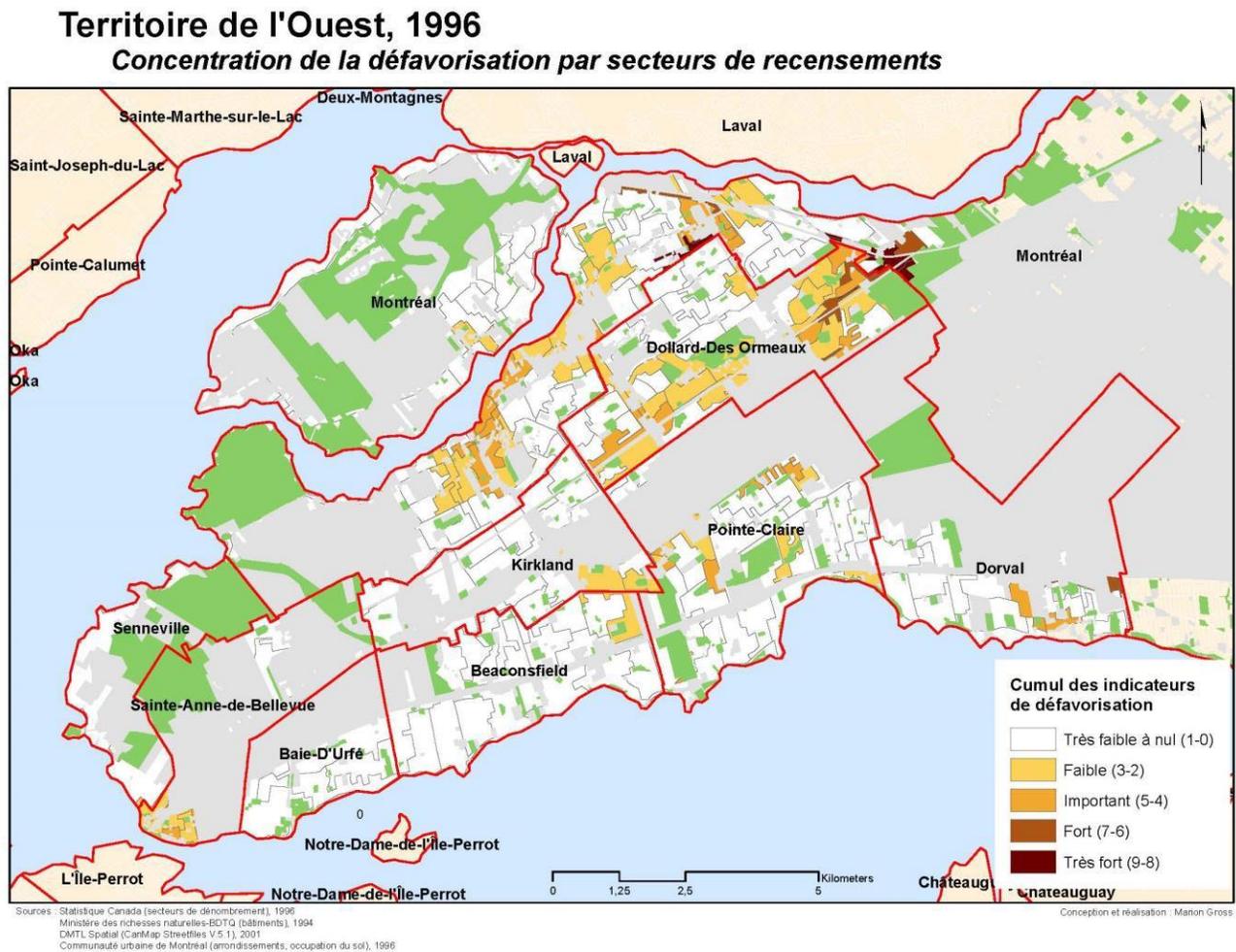
---

<sup>13</sup> Il est question de secteurs de dénombrement en 1996 (SD) ou d'aires de diffusions pour 2006 (AD).

- **Faible** (points obtenus de 3 à 2)
- **Très faible** (points obtenus de 1 à 0).

Ces cartes permettent de localiser plus précisément les îlots les plus défavorisés et d'analyser l'évolution du phénomène entre 1996 et 2006.

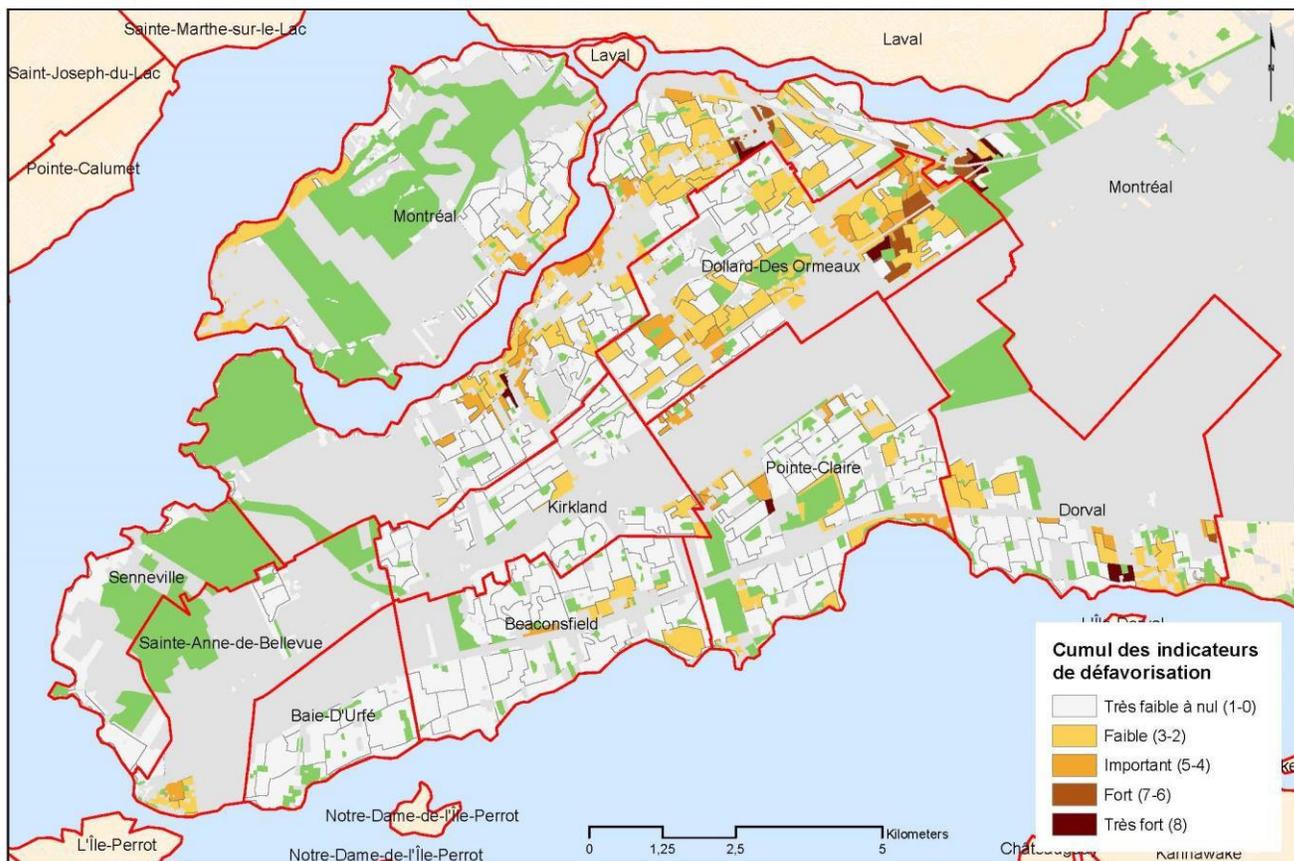
**Carte 2 : Concentration de la défavorisation dans l'Ouest-de-l'Île en 1996**



**Carte 3 : Concentration de la défavorisation dans l'Ouest-de-l'Île en 2006**

**Territoire de l'Ouest, 2006**

*Concentration de la défavorisation par secteurs de recensements*



Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-ECTQ (bâtements), 1994  
 DMTL Spatial (CanMap StreetView V 5-1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996  
 Conception et réalisation : Marion Gross



### 3. DOMICILIATION PRÉCAIRE DE JEUNES FRÉQUENTANT LES SERVICES DE LA RESSOURCE ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE (AJOI)

L'étude sur la perception de situations de vulnérabilité résidentielle dans l'Ouest de l'Île de Montréal a été réalisée en fonction de la demande de l'organisme Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) qui cherchait à mieux comprendre le phénomène du « *couchsurfing* » vécu par des jeunes en difficulté dans l'Ouest de l'Île de Montréal.

La mission d'AJOI « *est d'établir et maintenir des services d'intervention de travail de rue/de milieu (proximité) auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans à risque et/ou en difficulté de l'OI* ». (<http://www.ajoi.info/#!a-propos/cjg9>).

L'étude repose sur l'utilisation d'une méthode qualitative. Au total, 14 entrevues semi-directives ont été effectuées auprès de jeunes vivant une instabilité résidentielle dans l'Ouest de l'Île.

Les critères de sélection des répondants étaient les suivants :

- être âgé entre 12 et 25 ans ;
- avoir vécu une expérience d'instabilité résidentielle ;
- être originaire de l'ouest de l'Île de Montréal.

Afin de rejoindre un nombre approprié de jeunes personnes répondant aux critères de sélection retenus, différentes stratégies ont été mises en œuvre :

- Recruter des personnes bénéficiant des services d'AJOI : la majorité des répondants que nous avons rencontrés ont été référés par un intervenant d'AJOI. L'organisme a largement contribué à la construction de l'échantillon de jeunes personnes en situation d'instabilité résidentielle. Pour remercier les répondants de leur participation, un repas ou un café leur était offert.
- Recruter des jeunes personnes parmi les élèves de l'école des adultes Place Cartier : avec l'accord de la direction, une membre de l'équipe de recherche ainsi qu'un intervenant d'AJOI ont circulé dans toutes les classes de l'école afin de présenter l'étude dans le but de recruter des participants. Afin de susciter la participation de jeunes personnes répondant aux critères retenus, AJOI proposait des billets d'entrée à La Ronde.
- Recruter des jeunes personnes répondant aux critères retenus dans un centre commercial de Pointe-Claire. L'objectif était de trouver des jeunes qui flânaient et de les approcher afin de voir s'ils répondaient aux critères de recherche et s'ils souhaitaient participer à l'étude. Cette stratégie n'a donné aucun résultat.

Outre les entrevues qui furent réalisées auprès de 14 jeunes personnes ayant vécu une instabilité résidentielle<sup>14</sup>, nous avons également interviewé des travailleurs de rue d'AJOI. Des entrevues semi-directives ont eu lieu auprès de trois intervenants. Nous avons également effectué un entretien de groupe auquel ont participé la majorité des employés d'AJOI : travailleurs de rue, coordonnateur, directeur<sup>15</sup>. Enfin, des entretiens avec le directeur et le coordonnateur d'AJOI ont aussi été réalisés.

Dans les sections suivantes, nous présenterons, dans un premier temps, un résumé des données issues des rencontres effectuées auprès des membres de l'équipe de travailleurs de rue d'AJOI.

Dans un deuxième temps, nous présenterons ce qui se dégage des données des entrevues réalisées auprès de jeunes en situation de domiciliation instable et vulnérable.

### **3.1 Le point de vue des membres de l'équipe d'AJOI**

Dans cette section, nous décrivons la perception qu'ont les membres de l'équipe d'AJOI de la situation vécue par des jeunes en situation d'instabilité résidentielle associée au « *couchsurfing* ».

Nous avons résumé les propos recueillis auprès du coordonnateur et des travailleurs de rue d'AJOI autour de quatre grands thèmes, à savoir :

- ce qui explique d'après eux le passage au « *couchsurfing* » (les causes) ;
- comment ils ou elles résument la situation de « *couchsurfing* » au quotidien ;
- la situation du « *couchsurfing* » est vécue de façon différente par les jeunes femmes et les jeunes hommes, nous nous sommes penchés sur l'identification, par les membres de l'équipe d'AJOI, des facteurs qui expliquent ces différences ;
- les solutions qu'ils envisageraient pour mieux intervenir auprès de jeunes en situation de vulnérabilité résidentielle.

#### Causes perçues du *couchsurfing* par les membres de l'équipe d'AJOI

Les causes de l'instabilité résidentielle sont souvent associées à des conflits familiaux. Ce qui cause problème, au sein de la famille, tient à la présence de différents éléments dont :

- la consommation de drogues ou d'alcool ;

---

<sup>14</sup> Les entrevues auprès de jeunes personnes ont été réalisées entre le 9 juin 2013 et le 13 août 2013.

<sup>15</sup> Les entrevues individuelles et l'entrevue de groupe avec les intervenants d'AJOI ont été réalisées entre le 1<sup>er</sup> mai 2013 et le 31 juillet 2013.

- le décrochage scolaire et le fait que le jeune soit sans emploi ;
- la quête de liberté ;
- l'adhésion à un gang ;
- le non-respect des règles familiales ;
- un milieu social violent ;
- des difficultés financières ;
- un choc culturel entre parents immigrants et la culture du jeune en situation d'intégration ;
- des problèmes de santé mentale.

### Couchsurfer au quotidien

Le quotidien du jeune *couchsurfer* se résume :

- à survivre et à flâner ;
- à chercher de l'argent :
  - à quêter (surtout des cigarettes) ;
  - à chercher un emploi ;
  - à flirter avec la criminalité.
- à chercher une place pour dormir,
- à chercher de l'aide.

Les intervenants s'entendent pour dire que l'apparence physique compte beaucoup chez les jeunes de l'Ouest-de-l'Île, y compris pour ceux en situation d'instabilité résidentielle. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart de ces jeunes ont une apparence convenable. Ils sont bien habillés, propres et vêtus à la mode.

Lorsque le jeune *couchsurfer* a épuisé son réseau, quatre choix se présentent :

- il retourne chez ses parents ;
- il se trouve un chez-soi stable et permanent ;
- il s'enracine pour une longue période dans l'instabilité résidentielle ;
- il devient itinérant au sens classique du terme.

Les causes de l'épuisement du réseau :

- le jeune *couchsurfer* ne respecte pas les règles présentes dans les réseaux d'accueil ;
- il représente un poids économique au sens d'être une bouche de plus à nourrir ;
- le jeune *couchsurfer* vole les gens qui l'accueillent ;
- des conflits surviennent entre l'hôte et le jeune *couchsurfer* pour différentes raisons ;
- des problèmes d'intimité, de violence ou d'abus apparaissent.

### Jeunes femmes en situation de *couchsurfing*

Les intervenants ont plus longuement parlé de la situation des jeunes femmes *couchsurfers* que de celle des jeunes hommes qui fréquentent les services d'AJOI. En fait, AJOI rejoint plus de jeunes garçons que de jeunes filles. Selon les intervenants, le *couchsurfing* affecte de façon similaire les jeunes hommes ou les jeunes femmes de l'Ouest de l'Île de Montréal. Selon les intervenants rencontrés, le fait que l'organisme intervienne moins auprès de jeunes femmes pourrait être lié aux raisons suivantes :

- Les jeunes femmes qui vivent une rupture « anormale » avec le milieu familial ne se retrouvent pas dans la rue. Elles se trouvent des « chums » ou des « hommes d'aventure » dans l'objectif d'être logées. Ayant un endroit pour dormir, ces jeunes femmes se trouvent moins souvent dans la rue et sont donc moins en contact avec les travailleurs de rue. Leur stratégie consiste à se faire un ami qui va les prendre en charge, ou encore elles vont échanger des faveurs sexuelles ou prendre en charge les activités domestiques du domicile cohabité.
- Parfois, ces jeunes femmes sont recrutées au sein d'un réseau : les gangs de rue. Une fois qu'elles intègrent ce réseau, les jeunes femmes peuvent difficilement entrer en contact avec AJOI. Les intervenants ont mentionné que l'Ouest constitue un bassin de recrutement pour la prostitution. Faute de conditions de travail adéquates du milieu communautaire, le roulement de personnel est important. La stabilité des intervenants joue un rôle important dans leur capacité à créer des liens appropriés de confiance auprès de jeunes femmes vivant à la marge.
- Les travailleurs de rue circulent souvent en soirée dans les espaces publics. Or, ils rencontrent rarement de jeunes femmes en situation de rupture drastique avec le milieu familial, probablement parce qu'elles évitent de tels lieux, trop dangereux pour elles, la nuit.

Les intervenants s'entendent pour dire qu'en général la rue est plus dangereuse pour les jeunes femmes, elles éviteront donc de dormir à l'extérieur.

Les jeunes femmes passent dans les failles du système. Dans l'ouest, il y a un refuge pour femmes qui répond largement à son mandat, mais, pour bénéficier des services de cette organisation, elles doivent être victimes de violence conjugale. Les autres types de problèmes ne semblent pas pris en charge par des ressources spécifiques. Le Centre de crise répond aux jeunes adultes s'ils sont en situation de « crise ». Il n'est pas une ressource d'hébergement. Le programme des HLM de Montréal compte 22 000 logements et seulement 384 dans l'Ouest-de-l'Île, ce territoire compte 12 % de la population et moins de 0,1% des logements HLM de l'Île de Montréal. Notons que les Centre Bienvenue et Omega offrent des services d'hébergement seulement pour des personnes ayant un problème de santé mentale.

### Jeunes hommes en situation de *couchsurfing*

Les stratégies les plus répandues chez les jeunes hommes en situation d'instabilité résidentielle prennent la forme de la criminalité. Les intervenants mentionnent qu'il y a un plus grand risque pour ces jeunes de pratiquer des activités illicites, spécialement pour ceux ayant un problème de consommation. Cela est un moyen pour eux d'obtenir de l'argent, de la drogue ou des objets qu'ils peuvent offrir en échange d'un hébergement temporaire. Le manque d'accès à des ressources communautaires (ex. maisons des jeunes, cafés culturels, etc.) contribue à l'augmentation du nombre de jeunes présents dans les espaces publics. Des problèmes de flânage sont reconnus à divers endroits sur le territoire de l'Ouest de l'Île. Il est important de mentionner que 65 % des jeunes du réseau scolaire public anglophone et francophone de l'Ouest-de-l'Île ne fréquentent pas une école dans leur municipalité. À cette situation s'ajoute la présence d'un faible réseau de transport en commun, ce qui pose des défis majeurs dans l'organisation des services qui visent les jeunes.

## **3.2 Perceptions recueillies auprès de jeunes en situation de domiciliation instable et vulnérable dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal**

Nous regroupons dans cette section les éléments qui se dégagent des propos recueillis lors des entrevues réalisées auprès de jeunes personnes de l'Ouest-de-l'Île de Montréal pour qualifier la situation de précarité dans laquelle elles se trouvaient au moment de l'entrevue. Dans un premier temps, nous présentons les principales caractéristiques échantillonnelles de la population étudiée. Dans un deuxième temps, nous présenterons les données qui émanent des entrevues.

### **A) Portrait des jeunes personnes interviewées**

Sur les quatorze répondants, sept sont de jeunes hommes et sept de jeunes femmes. Bien que l'équipe des travailleurs de rue d'AJOI intervienne plus auprès de jeunes hommes que de

jeunes femmes, nous avons maintenu une représentation équivalente entre ces deux groupes de répondants. En fait, les jeunes femmes sont surreprésentées dans notre échantillon par rapport aux jeunes hommes ayant recours aux services d'AJOI, mais cela était nécessaire pour constituer un corpus suffisamment important permettant d'assurer la comparaison.

Les jeunes interviewés sont âgés entre 18 et 21 ans, avec une moyenne de 19 ans. Encore là, notre échantillon se démarque de la population rejointe par AJOI qui se situe dans deux groupes d'âge : les 12-17 et les 18-24 ans.

Notons que trois jeunes ont transité par un Centre jeunesse avant de se retrouver en situation de domiciliation instable ou vulnérable. Cette proportion se démarque de la situation rencontrée chez les jeunes et les jeunes adultes qui se retrouvent en situation d'itinérance classique.

La majorité des répondants sont d'origine québécoise (11 sur 14). Sur les 11 jeunes d'origine québécoise, cinq sont anglophones et neuf sont francophones. La proportion élevée de jeunes francophones ne correspond pas à ce que l'on trouve sur l'ensemble du territoire de l'Ouest de l'Île. Toutefois, la proportion varie entre le territoire situé au sud de la zone, majoritairement plus anglophone, et le territoire situé au nord, majoritairement plus francophone.

Trois répondants détiennent un diplôme d'études secondaires : 2 femmes et 1 homme. Onze répondants n'ont pas de diplôme d'études secondaires : 6 hommes et 5 femmes. Enfin, six répondants sont en voie d'obtenir un diplôme d'études secondaires : 4 hommes et 2 femmes. Le taux de décrochage rencontré est équivalent à celui de l'Île de Montréal<sup>16</sup>, par contre, pour l'Ouest de l'Île, le taux de décrochage scolaire oscille selon les villes concernées entre 0 et 15 %. Notre échantillon présente une surreprésentation sur ce point par rapport à la situation rencontrée auprès de jeunes résidents sur ce territoire. C'est en quelque sorte normal car les jeunes fréquentant les ressources d'aide ont un ensemble de difficultés et cela touche aussi la question de la fréquentation scolaire.

Au moment de l'entrevue, deux jeunes vivaient en couple. En ce qui a trait aux sources déclarées de revenus : cinq disent recevoir des prestations gouvernementales (aide sociale (4) et programme d'emploi (1)) ; deux indiquent tirer des revenus d'activités illicites ; sept indiquent ne pas avoir de sources formelles de revenus. Sur ce dernier point, le fait de quêter, de bénéficier d'une aide parentale (de dépannage ou le fait que des parents prennent en charge les frais téléphoniques liés à l'utilisation d'un cellulaire ou du solde de la carte de crédit) ou de recevoir de l'aide d'un organisme communautaire n'est pas nécessairement considéré par les répondants comme une source de revenus.

---

<sup>16</sup> <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201312/11/01-4720160-decrochage-scolaire-une-ile-deux-mondes.php>.

Sur la question de la santé mentale des jeunes répondants, trois jeunes hommes ont reçu un diagnostic d'anxiété et une jeune femme indique avoir eu un diagnostic de dépression. Dans la population, environ 17 % des jeunes, à la fin de l'adolescence, vivent des symptômes de dépression : on constate une proportion plus importante de jeunes femmes que de jeunes hommes. Notre échantillon indique que cinq jeunes ont des symptômes déclarés de problèmes de santé mentale. Le tiers de notre échantillon connaît des problèmes de santé mentale, une proportion supérieure au taux retrouvé au sein de la population québécoise.

Par contre, le pourcentage d'itinérants connaissant des problèmes de santé mentale est plus élevé que la proportion de jeunes ayant des problèmes légers de santé mentale de notre échantillon. Selon des données présentées par l'Institut Douglas<sup>17</sup>, 43 % des personnes itinérantes rencontrées dans une étude récente souffraient de problème de santé mentale. Sur cette population étudiée, 10 % souffraient de problèmes graves de santé mentale comme la schizophrénie, les troubles bipolaires et la dépression majeure.

Les données recueillies auprès des jeunes ne nous ont pas permis d'avoir une image claire du statut socioéconomique de la famille des jeunes qui font partie de notre échantillon. Par contre, en fonction des données recueillies, nous avons été en mesure de reconstruire une image approximative de leur statut. En fonction de cette reconstruction : sept familles de répondants auraient accès à de faibles revenus ; trois familles bénéficieraient de revenus moyens ; une famille aurait des revenus élevés ; nous n'avons pas été en mesure de reconstituer une image parentale à partir des données pour trois des répondants.

L'échantillon que nous avons constitué est non représentatif de la population de l'Ouest de l'Île de Montréal. Il n'est pas non plus représentatif de l'ensemble des bénéficiaires de services dispensés par l'organisme AJOI. Il n'est pas non plus représentatif de jeunes personnes se retrouvant en situation d'itinérance classique ou absolue. Ce constat ne signifie pas que les données de notre étude sont non valides et inintéressantes du point de vue de la compréhension du phénomène. Rappelons qu'il s'agit d'une étude où il nous est impossible de connaître les contours précis de la population étudiée. C'est une situation analogue à toute étude qui s'intéresse aux populations marginales ou « hors-normes », dont les populations itinérantes. Notre objectif en étant un de compréhension de la diversité des situations vécues et non de l'évaluation en termes d'importance relative. Ce choix nous permet d'apprendre des choses pertinentes sur ce phénomène, mais il crée les conditions limitées de leur généralisation à d'autres situations ou territoires.

Ce portrait est donc instructif sur un certain nombre de faits. Nous observons un lien fort avec la situation de pauvreté. S'il est difficile de statuer officiellement sur la situation socioéconomique du milieu familial des jeunes personnes que nous avons interviewées, en règle

---

<sup>17</sup> <http://www.douglas.qc.ca/info/itinérance-et-santé-mentale>.

générale les jeunes sont issus de la classe moyenne (minorité) ou de milieux légèrement ou fortement défavorisés. Pour la majorité d'entre eux, il y a une situation de décrochage scolaire. Plusieurs ont vécu une rupture avec le milieu familial : sous la forme d'une expulsion ou d'une volonté claire de couper les ponts avec ce milieu. Enfin, nous observons des trajectoires différentes en termes stratégiques selon qu'on est un homme ou une femme.

## **B) Synthèse des propos recueillis lors des entrevues**

La synthèse est présentée en fonction des dimensions qui nous sont apparues pertinentes pour bien comprendre la nature de la précarité sociale décrite et vécue par ces jeunes personnes.

### Composantes du mode de vie utilisé par les jeunes personnes interviewées en situation de domiciliation instable et vulnérable au cours de la période concernée

Par mode de vie, nous entendons les choix et les actions que les jeunes personnes interviewées ont mobilisés soit pour : éviter la rue, trouver un toit où dormir ou encore renouer avec une stabilité résidentielle. Les activités et les choix effectués sont les suivants : dormir dans des lieux publics, reprendre l'école, bénéficier de l'aide de ressources communautaires, vendre de la drogue, recourir à des activités illicites, fréquenter les réseaux et ressources du centre-ville, s'engager dans une relation amoureuse permettant d'avoir accès à un logement, etc.

- Onze répondants ont dormi dans l'espace public : voiture, métro, aéroports, parcs, buanderies, restaurants ouverts 24 heures, terminus d'autobus, motels, etc. Seulement trois répondants n'ont jamais dormi dans des lieux publics et il s'agit de trois jeunes femmes.
- Aucune des jeunes femmes interviewées (à l'exception d'une) n'a privilégié les sources illégales de revenus. Par contre, cinq hommes sur sept de notre échantillon ont déclaré avoir eu recours à des revenus provenant d'activités illicites : vente de stupéfiants, larcins, vols, etc.
- Cinq femmes sur sept ont déclaré avoir des «ententes» avec des hommes ce qui leur permet d'être logées gratuitement en échange de faveurs sexuelles et/ou de travail domestique.
- Deux femmes sur sept ont indiqué s'être engagées dans une relation amoureuse non seulement par amour, mais également pour d'être protégées et avoir accès à un logement.
- Trois des jeunes personnes interviewées ont connu un épisode de domiciliation instable et vulnérable au centre-ville de Montréal.

Les répondants en situation de domiciliation précaire consultent de façon inégale des ressources communautaires ou institutionnelles. Les quatorze personnes interviewées ont

reçu de l'information et ont été minimalement sensibilisées par les intervenants d'AJOI sur la question de l'instabilité résidentielle.

Les personnes indiquant avoir recours à une ressource autre qu'AJOI fréquentent deux types de ressources :

- celles qui sont en mesure de répondre à une urgence, en termes de logement, de nourriture ou face à un problème de dépendance :
  - Organisme de désintoxication : n=4
  - Hébergement au Centre-Ville ou Centre de crise : n=3
  - Banques alimentaires ou Soupes populaires : n=3
  - CLSC : n=1
  - Urgence hôpital : n=1
  - Aide juridique : n=1
- celles qui permettent au jeune de se mettre en mouvement – visite d'un Carrefour jeunesse emploi (CJE), entrée à l'école des adultes – ou de socialiser (Maison de jeunes) :
  - CJE : n=8
  - École des adultes : n=6
  - Maison de jeunes : n=2

En ce qui a trait aux ressources qui permettent une remobilisation de ses propres ressources, six des jeunes personnes interviewées ont recommencé l'école. Par contre, cinq n'ont pas de diplôme d'études secondaires et ne sont pas en démarche de retour à l'école.

L'utilisation des services du CJE sont principalement en lien avec des démarches de recherche d'emploi. Ces organismes offrent des activités de type préparation à une entrevue ou production d'un CV. Un CJE peut aussi encadrer une démarche au sein du programme « Jeunes en action ». Pour accéder à ce programme, le bénéficiaire de service doit être âgé de 18 ans et doit être entré en contact préalablement avec un centre local d'emploi.

### **3.3 Les situations de domiciliation précaire**

Nous avons systématisé les informations fournies par les jeunes personnes interviewées afin de mieux comprendre ce qui a trait à l'élément déclencheur, au fait de dormir dans la rue, au lien

entre la domiciliation précaire, la sexualité et la violence, d'une part, et la judiciarisation, d'autre part.

### **A) Le déclencheur**

Chez tous les jeunes interviewés, l'élément déclencheur de l'instabilité résidentielle est le conflit familial. Les quatorze jeunes personnes mentionnent avoir quitté le foyer familial en raison de conflits avec les parents. Les motifs des conflits sont souvent les mêmes.

Chez les garçons : non-respect des règles de la maison, mauvaises fréquentations, consommation et vente de drogues, décrochage scolaire, parents avec problèmes de consommation d'alcool et ou de drogues, choc culturel.

Chez les filles : non-respect des règles, mauvaises fréquentations amoureuses, consommation de drogues, décrochage scolaire, abus physiques-verbaux-sexuels de la part des parents, parents avec problèmes de consommation de drogues ou d'alcool, problèmes d'hygiène et de salubrité au domicile, choc culturel.

Tous les jeunes interviewés mentionnent que le fait d'être une jeune femme peut atténuer les difficultés de l'expérience d'instabilité résidentielle. En effet, les jeunes femmes, parce qu'elles sont considérées comme étant plus vulnérables, moins dangereuses, mais aussi parce qu'elles ont « quelque chose à offrir en échange », trouvent un hébergement plus facilement que les hommes. Les membres de la famille, les amis, les étrangers sont plus susceptibles d'accueillir une jeune femme chez eux. De plus, dans l'espace public, la présence des jeunes femmes identifiées comme « jeune en difficulté » semblent être plus tolérée de la part des policiers et des employés de certains commerces : par exemple, les travailleurs de restaurants ouverts 24 heures tolèrent davantage les femmes qui flânent.

Toutefois, tous s'entendent également pour dire que l'instabilité résidentielle et la rue pour les jeunes femmes sont plus dangereuses. Les jeunes femmes interviewées indiquent qu'elles sont en général plus vulnérables et à risque d'agressions et de situations d'exploitations, sans oublier les risques de grossesses non-désirées.

Pour les jeunes hommes de notre échantillon, l'instabilité et la vulnérabilité domiciliaires décrite est plus compliquée et difficile à vivre que pour les jeunes femmes en situation identique. Les parents « jettent » souvent le garçon à la rue et acceptent peu qu'il revienne. Une fois à la rue, les jeunes hommes de l'étude mobilisent leurs réseaux sociaux. Toutefois, il est plus difficile pour eux d'être hébergés, autant par les parents d'amis que les amis eux-mêmes. Les jeunes hommes de l'étude disent passer plus de nuits à la rue, et ils intègrent souvent des réseaux criminels pour survivre. De plus, ils affirment que leur présence dans l'espace public

est moins tolérée que pour les jeunes filles vivant cette forme d'instabilité et de vulnérabilité domiciliaires.

Les motifs du départ d'un lieu sécurisé sont variables. Un départ volontaire ? Demande des parents de quitter le domicile ? Ou encore, le jeune quitte-t-il un centre jeunesse parce qu'il a atteint la majorité ? Le tableau suivant nous donne des réponses

	Décision du jeune	Décision des parents	Centre jeunesse
<b>Hommes</b>	1	4	2
<b>Femmes</b>	5	1	1

En fait, on constate que peu de parents demandent à leur fille de quitter le domicile. Généralement, ce sont elles qui quittent le domicile de leur propre gré. Chez les jeunes hommes, c'est l'inverse. La plupart du temps, ce sont les parents qui demandent au jeune de partir.

Quant aux possibilités de retourner chez les parents suite à un épisode d'instabilité et de vulnérabilité domiciliaires pour prendre une douche, pour dormir, pour retourner y vivre pour de bon, etc., les résultats sont intéressants.

	Oui	Non	Pas clair
<b>Hommes</b>	2	4	1
<b>Femmes</b>	5	2	Ne s'applique pas

Mis à part *Amy*<sup>18</sup> (qui est issue d'un centre jeunesse et qui a perdu contact avec ses parents), et *Jessica* (une jeune répondante qui dit vivre de la prostitution), toutes les autres jeunes filles de l'échantillon ont la possibilité de retourner chez leurs parents. En effet, il semble que le domicile familial soit toujours ouvert aux jeunes femmes, que ce soit de façon temporaire ou permanente. Bref, rares sont les parents qui refusent d'accueillir de nouveau leur fille. Selon le point de vue des jeunes femmes interviewées, c'est parce que la rue pour les femmes est beaucoup plus dangereuse et les parents sont plus inquiets.

En ce qui concerne les garçons, seulement deux d'entre eux ont la possibilité de retourner chez leurs parents (*Julien* et *Simon*). Les quatre autres ne peuvent revenir au domicile familial. Quant à la donnée dite « pas claire », il s'agit de *Mathieu*. En effet, durant son épisode de *couchsurfing*/itinérance (qui a duré plus d'un an), le jeune homme ne pouvait pas revenir chez ses parents. Ce n'est que beaucoup plus tard (lorsqu'il quitta le monde de la rue et la criminalité) que *Mathieu* est revenu vivre chez sa mère.

<sup>18</sup> Les prénoms utilisés sont fictifs.

### B) Dormir dans l'espace public

Il semble plus facile pour une jeune femme de notre échantillon de se trouver un toit pour dormir. Cela dit, la majorité d'entre-elles n'ont pas dormi dans l'espace public ou l'ont fait moins de cinq fois. Toutefois, les jeunes hommes de notre échantillon ont moins de réticences ou se résignent davantage à dormir dans l'espace public : la totalité des jeunes hommes interviewés ont dormi plus de cinq fois dans l'espace public. Plus présents dans l'espace public, ils sont plus souvent judiciarisés que le groupe des répondantes. Par espace public, nous entendons : dormir dans un métro, dans une voiture, dans un parc, à l'aéroport, etc.

	Jamais	Moins de 5 fois	Plus de 5 fois
<b>Jeunes hommes</b>	0	0	7
<b>Jeunes femmes</b>	2	3	2

### C) Sexualité et violence

Au total, sept jeunes sur quatorze ont subi une expérience de violence (physique, sexuelle ou verbale). Quatre hommes ont été agressés dans la rue par des pairs ou des inconnus. La plupart du temps, les agressions sont en lien avec une histoire de drogue ou une dette d'argent. Deux femmes disent avoir été victimes de violence sexuelle : une en situation de prostitution et l'autre par son père. Quatre femmes ont été victimes de violence dans un domicile privé ou communautaire, c'est-à-dire dans un logement, une maison, un centre jeunesse, etc. Elles l'ont été par un agresseur connu de la victime : parents, amis, conjoint, etc. Lors des entretiens, les femmes semblent surtout craindre les agressions pouvant survenir dans l'espace public et par des inconnus. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles emploient plusieurs stratégies afin d'éviter la rue. Paradoxalement, les jeunes femmes victimes d'agressions précisent qu'elles ont été agressées par des hommes qu'elles connaissaient, et dans un lieu privé ou communautaire. Les hommes sont surtout victimes d'agressions dans l'espace public : possiblement parce qu'ils sont plus enclins à rejoindre des groupes criminalisés et parce qu'ils passent plus de temps dans la rue que les femmes.

	Victime de violence (espace public)	Victime de violence (espace privé)	Victime de violence sexuelle
<b>Jeunes hommes</b>	4	0	0
<b>Jeunes femmes</b>	0	4	2

### D) Judiciarisation des répondants de notre échantillon lors de l'épisode de domiciliation précaire

Dans le cadre de nos entretiens, nous voulions savoir si les jeunes avaient été judiciarisés en lien avec leur pratique de *couchsurfing* et sous quels motifs : par exemple, contraventions pour

avoir dormi dans l'espace public, arrestation pour vol de nourriture, vente de drogue ou autres motifs. Cinq jeunes hommes et une jeune femme ont été judiciarisés pour ces différents motifs.

	Judicialisé	Aucune judiciarisation
Jeunes hommes	5	2
Jeunes femmes	1	6

### 3.4 Stratégies adoptées par les jeunes vivant une situation d'instabilité et de vulnérabilité domiciliaires au sein de la population observée

Bien que chaque cas soit spécifique, l'analyse des entretiens effectués a permis de dégager trois différents types de stratégies employées par les jeunes lors d'une situation d'instabilité résidentielle. Il s'agit a) recours aux activités illicites b) recours à l'intimité et au travail domestique et c) recours aux ressources locales.

#### A) Recours à des activités illicites

Le premier type de stratégie est lié à la pratique d'activités illicites. Surtout présente chez les jeunes hommes, cette pratique consiste à adopter des pratiques de vie illicites afin de survivre ou de retrouver une stabilité résidentielle. Lors des entretiens, plusieurs jeunes hommes (cinq sur sept) ont indiqué recourir aux activités suivantes : vendre de la drogue, adhérer à un ou des gangs de rue, entrer par infraction dans des établissements (principalement la nuit), voler, réaliser des voies de faits, des fraudes bancaires, etc. Quant à la jeune femme dans la même situation, les motifs diffèrent. Il s'agit du recours à la prostitution et aux fraudes bancaires.

#### Illustrations

*Carl* a vécu une longue période d'instabilité résidentielle. L'hiver, il entrait par infraction dans des établissements : chalets, cabanes à pêche, établissements publics dans les parcs municipaux, etc. Pour se nourrir et trouver un logement pour lui, sa copine et son frère handicapé, il a intégré un gang de rue. Il s'est mis à vendre de la drogue et c'est avec ce revenu qu'il est arrivé à survivre. Depuis quelques temps, il tente de se trouver un emploi pour renouer avec des activités licites. Il lui arrive également de voler de la nourriture dans des épiceries. Avec un dossier criminel, ce n'est pas facile.

Lorsque ses parents lui demandent de partir, *Mathieu* n'a pas d'emploi et aucun réseau. Il va au centre-ville et commence à vendre de la drogue pour avoir un petit revenu afin de survivre. Il intègre aussi un réseau de squat.

Lors de son épisode d'instabilité résidentielle, *Gabriel* est incarcéré pendant un an pour vente et possession de drogue. Il admet avoir intégré un gang et avoir vendu de la drogue au centre-ville afin de survivre.

Lorsqu'elle vit une situation d'instabilité résidentielle, *Jessica* décide, comme stratégie de survie, d'accepter l'offre d'un proxénète et devient escorte. Elle exerce ce genre de métier pendant plus d'un an et commet divers autres délits dont la fraude bancaire.

## **B) Stratégie du domestique et de l'intimité**

L'instabilité résidentielle chez les jeunes femmes interviewées est caractérisée par certaines spécificités. Plusieurs jeunes femmes (mais aucun jeune homme) mentionnent s'être associées à un ou plusieurs hommes dans l'objectif d'être logées et de retrouver une certaine stabilité au plan résidentiel. Cette stratégie de survie prend deux formes.

### *B.1 La conjugalité*

Dans cette première forme, nous retrouvons des jeunes femmes qui admettent s'être « mises » en couple avec un ou des hommes, non seulement par amour, mais aussi dans le but de partager un logement, ou encore d'être deux pour affronter l'expérience d'instabilité résidentielle. Pour ces dernières, le fait de partager leur vie avec un homme leur apporte une certaine sécurité et ce, de diverses manières : il apporte un revenu (il paie donc le loyer et la nourriture), lorsque le couple doit dormir à l'extérieur, le conjoint protège la jeune femme contre les éventuels dangers de la rue, la jeune femme peut *couchsurfer* chez des étrangers puisqu'elle se sent en sécurité avec un homme. Elle peut également profiter du réseau familial ou amical du conjoint pour *couchsurfer*. Il est possible que celui-ci possède une voiture, ce qui peut constituer un endroit où dormir. La conjugalité résout rarement la question de l'accès à un domicile : la plupart du temps, ces jeunes filles vagabondent de *chums* en *chums* afin d'éviter la rue ou pour ne pas retourner au domicile familial. Dépendantes des hommes pour leur sécurité, il arrive parfois qu'elles se retrouvent dans des situations d'abus.

### Illustrations

- Au début, *Cristelle* *couchsurfe* chez des parents, des amis ou loge dans des motels, etc. Au bout d'un certain temps, elle n'en peut plus de cette instabilité et commence alors à rencontrer des garçons. Elle trouve un conjoint (plus vieux qu'elle) et emménage chez lui. La relation dure deux ans. Durant ces années, l'homme est le principal pourvoyeur financier. Après cette période de concubinage, son conjoint la quitte. Sans logement et aux prises avec des dettes importantes, elle se remet en couple avec un autre homme afin d'avoir un soutien financier et moral.

« J'étais vraiment dans la merde, pognée jusqu'au cou, et miraculeusement, je me suis fait un autre copain ».

- *Mathieu*, lorsqu'il était itinérant (au sens classique du terme), il avait une copine. Selon ce dernier, sa copine était avec lui non seulement par amour, mais aussi et surtout pour la sécurité qu'il lui apportait au quotidien. Elle se sentait davantage en sécurité dans la rue, les squats et les refuges parce qu'elle avait *Mathieu* à ses côtés. De plus, en vendant de la drogue, *Mathieu* avait un certain revenu alors qu'elle n'en avait aucun.
- Laurence *couchsurfe* chez des amis, des parents. Elle en vient à rencontrer un homme et décide de quitter son réseau pour aller vivre avec lui en logement. Au bout de quelques mois, faute de paiement du loyer, ils sont évincés de leur logement. N'ayant nulle place où aller, ils dorment ensemble dans la voiture du garçon.
- « Heureusement que mon copain était avec moi sinon j'aurais eu peur et je n'aurais jamais pu dormir dans une voiture, c'était la sienne. Sans lui j'aurais dormi dans les parcs ou dans des refuges au centre-ville. Il m'a sauvé ». Lorsque son copain la quitte, ça ne va vraiment pas pour Laurence. Elle retourne chez sa mère ou chez des amis et « espère pouvoir être en mesure de s'engager avec un autre homme ».
- Mélanie a également utilisé la conjugalité à deux reprises pour trouver une certaine stabilité résidentielle. Elle a connu l'exploitation et l'abus de la part d'un de ses conjoints. « Au début c'était cool, il me donnait un toit sur la tête. Mais parce qu'il payait tout, il avait le contrôle sur moi. Il me frappait parce qu'il savait bien que je n'avais pas d'autre endroit où aller ».

## B.2 L'échange sexuel et domestique

Dans cette deuxième forme de survie utilisée par les répondantes, l'instabilité résidentielle ne prend pas la forme de la conjugalité, mais plutôt d'un échange marchandisé et non monétarisé entre une jeune femme et un homme. Lors des entretiens, plusieurs jeunes femmes admettent être passées d'homme en homme dans l'objectif d'être logées, protégées, nourries. En échange d'un toit, les jeunes femmes consentent à offrir aux hommes qui les prennent en charge des faveurs sexuelles et ou du travail domestique<sup>19</sup>. Il ne s'agit pas de relations amoureuses, mais plutôt d'échanges ou de transactions sexuelles. Bien que ce type de relation soit parfois avantageux pour certaines jeunes femmes, cela peut aussi s'avérer dangereux : abus, grossesse, infections transmises sexuellement, etc.

---

<sup>19</sup> Par faveurs domestiques, nous entendons le travail domestique. C'est-à-dire que certaines jeunes femmes, afin d'être logées gratuitement, s'occupent des questions domestiques : faire les courses, l'entretien ménager, la cuisine, etc.

### Illustrations

- Depuis 4 ans, *Amy* est en instabilité résidentielle sévère : rue, logements, déménagements, amis, famille, centre jeunesse, etc. Maintenant que son réseau amical et familial est presque épuisé, il arrive qu'*Amy couchsurfe* chez des hommes qu'elle connaît peu en échange de faveurs sexuelles et domestiques. « *être une fille et bien paraître me facilite clairement la vie parce que tout le monde veut m'héberger. Mais on ne parle pas des risques et conséquences... Plus facile pour les filles d'être hébergées, mais à quel prix... On me demande souvent des choses en retour. De l'argent, du ménage, et les gars surtout ont des attentes, you know what I mean? (rires)* » Bref, en échangeant des faveurs sexuelles et domestiques, *Amy* parvient souvent à éviter de dormir dans la rue. Elle préfère de loin cette situation plutôt que de faire la prostitution de rue comme plusieurs de ses amies.
- Pendant son épisode d'instabilité résidentielle, *Kim* rencontre un homme. Elle va vivre avec lui et développe une relation de couple, laquelle prend fin rapidement. Ensuite, elle *couchsurfe* chez différents hommes et se fait plusieurs «*fuckfriends*» (terme utilisé par des répondantes) avec qui elle s'entend pour être hébergée sans frais. Voici comment elle décrit sa relation actuelle : « *je ne suis pas une prostituée ou une escorte, je fais l'amour avec lui, il est «cute», gentil pis toute... Je suis gagnante moi là-dedans. Autant qu'on va avoir une vie sexuelle ensemble, autant que je vais pouvoir rester chez lui. On est ami, on s'aide. Des fois je dors dans sa chambre, des fois je dors sur le divan. Il ne faudrait juste pas qu'il se fasse une blonde, sinon je serais dans la merde ! (rires)* ». *Kim* a été victime de violence de la part de certaines de ces personnes.

### **C) Recours à des ressources institutionnelles ou communautaires**

Lors des entretiens, plusieurs jeunes ont mentionné avoir eu recours à différentes ressources dans l'objectif de retrouver une stabilité résidentielle ou de survivre. Deux types de ressources sont évoqués : les ressources qui mettent en mouvement, lesquelles sont structurantes, et les ressources qui répondent à une urgence et qui offrent un service de dépannage.

Dans le premier cas, il s'agit de ressources communautaires ou institutionnelles qui contribuent à construire un avenir chez les jeunes personnes et à leur fournir un bagage, des outils ou des plans d'action pour le long terme. Dans ce groupe nous retrouvons : l'école des adultes, le Carrefour Jeunesse Emploi, des Centres de désintoxication (Portage, Dollard-Cormier), l'Aide juridique, AJOI, le CLSC, les Maisons de jeunes.

Dans le deuxième cas, il s'agit de ressources institutionnelles ou communautaires qui offrent un service ou une aide d'appoint, à court terme, dans le but de répondre à une urgence. Dans ce groupe nous retrouvons : l'urgence d'un hôpital, des Banques alimentaires (On Rock, Ministries,

Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île, West Island Mission, Bread Basket), le Centre de crise de l'Ouest-de-l'Île, AJOI (certaines formes d'aide), des Soupes populaires.

### Illustrations

- *Mathieu et Gabriel*, après avoir épuisé leur réseau, se sont rendus au centre-ville et ont fréquenté temporairement des ressources pour personnes itinérantes notamment les refuges et soupes populaires.
- En situation de forte instabilité résidentielle, *Carl* a eu recours à plusieurs ressources et ce, malgré lui : orgueilleux et fier de lui, demander de l'aide fut très difficile pour ce jeune homme. *Carl* a fréquenté différentes ressources : le Carrefour jeunesse emploi, une Maison des jeunes, des Banques alimentaires et un Centre de désintoxication.
- *Cristelle*, lorsqu'elle se retrouve seule avec un loyer à payer, va chercher de l'aide à différents endroits : le Carrefour jeunesse emploi, les Banques alimentaires de son quartier et l'Aide juridique.

### **3.5 Solutions proposées par les personnes interviewées pour prévenir ou intervenir sur la situation de précarité domiciliaire chez de jeunes personnes de l'Ouest-de-l'Île de Montréal**

Après avoir présenté les solutions proposées par l'équipe d'intervenants interviewés, nous nous pencherons sur les solutions qui se dégagent des entrevues réalisées auprès des jeunes répondants.

#### **A) Solutions envisagées par les intervenants interviewés d'AJOI à la situation de domiciliation précaire**

Les pistes d'action suivantes ont été évoquées en tant que pistes à envisager ou solutions à implanter afin d'améliorer la capacité communautaire et institutionnelle de répondre aux besoins de jeunes personnes se trouvant en situation de domiciliation précaire.

Selon les intervenants, la mesure centrale à développer relève de l'implantation d'un Centre d'hébergement pour de jeunes personnes.

À cette mesure centrale se greffent trois mesures secondaires :

- Développer et améliorer les partenariats existants entre organisations intervenant auprès des jeunes dans l'Ouest de l'Île de Montréal.

- Lancer une campagne de sensibilisation et d'information :
  - dans les écoles : organiser des tournées de classes pour informer les jeunes sur les ressources existantes ;
  - auprès des services de police de l'Ouest de l'Île de Montréal ;
  - auprès du public.
- Développer du logement social abordable pour des jeunes au profil « *couchsurfer* ».

## **B) Solutions proposées par les jeunes personnes interviewées**

Selon les jeunes personnes interviewées, la piste de solution la plus souvent nommée est l'implantation d'un Centre d'hébergement ou d'un refuge. Cette mesure a été identifiée par treize personnes sur quatorze répondants. Il est à noter que des qualificatifs suivaient l'identification de cette mesure. À titre indicatif, il est suggéré un Centre d'hébergement :

- pour jeunes femmes (2 mentions) ;
- pour des jeunes et des couples ;
- qui ne soit pas trop supervisé ;
- pour des jeunes en grande difficulté ;
- offrant un service de domiciliation à moyen et long terme ;
- qui ne ressemble pas à une ressource pour personnes itinérantes, et le centre devrait accueillir des jeunes seulement.

Une deuxième mesure est identifiée par sept répondants. Elle concerne la mise en place d'un plan de sensibilisation, dont des mesures pour contrer la discrimination :

- Sensibilisation des citoyens de l'Ouest-de-l'Île : les sans-abris sont lourdement stigmatisés dans l'Ouest.
- Sensibilisation des policiers de l'Ouest-de-l'Île à l'égard de l'instabilité résidentielle (n=3).
- Sensibiliser les jeunes à l'école et leur donner davantage d'information sur la contraception, les infections transmises sexuellement, la prostitution, l'itinérance, les ressources existantes, etc.
- Diminuer la discrimination à l'égard de jeunes dont font preuve les propriétaires de logements dans l'Ouest de l'Île.
- Agir sur la discrimination des employeurs de l'Ouest-de-l'Île pour cesser leur discrimination à l'égard des jeunes et des individus possédant un dossier criminel.

Quatre personnes ont identifié des actions à mener sur la question du logement, au sens d'avoir accès à des logements abordables et salubres.

Trois personnes ont mentionné l'importance d'implanter des mécanismes de médiation et de soutien psychologique, des services : de médiation parentale ; de soutien psychologique aux jeunes en détresse ; d'accès facilité aux centres de désintoxication.

Suivent un ensemble de mesures mentionnées pas une personne seulement et qui touchent une diversité de points :

- Dimension interculturelle : les intervenants doivent être compétents lors des médiations parentales portant sur les chocs culturels parents-enfants.
- Reconstruire la maison des jeunes qui existait dans son quartier.
- Diminuer la prostitution, au sens d'agir sur ou de contrer le recrutement pour la prostitution dans l'Ouest de l'Île.
- Avoir accès à des douches publiques.

*Précisions apportées par les jeunes personnes interviewées sur l'implantation éventuelle d'un Centre d'hébergement*

Nous voulions savoir quels jeunes de notre échantillon envisageraient d'utiliser les services d'un centre d'hébergement si un tel centre était disponible dans l'Ouest. Sept jeunes ont une position bien tranchée : cinq sont partants et deux, pas du tout. Après, les positions sont plus nuancées : cinq se disent d'accord mais pas pour l'instant ; deux utiliseraient un tel centre s'il est spécialisé.

	Oui	Non	En cas de crise extrême seulement	Oui, si le centre était réservé aux femmes
<b>Jeunes hommes</b>	3	1	3	0
<b>Jeunes femmes</b>	2	1	2	2

Dans les différentes réponses, des nuances importantes apparaissent.

- Un répondant s'y rendrait seulement en cas de crise... Mais le centre ne devrait pas ressembler à un refuge pour personnes itinérantes ou encore au Centre de crise St- Laurent.
- Ce centre devrait non seulement offrir un toit, mais également une multitude de services : nourriture, soutien psychologique, accompagnement dans la recherche d'emploi, etc.
- Oui, mais pour l'instant le répondant peut retourner vivre chez ses parents et a la

possibilité de dormir chez des amis ou dans sa voiture. Présentement, il indique qu'il n'utiliserait pas les services qu'offrirait un Centre : « seulement s'il touche le fond du baril ».

- Il faudrait déconstruire les préjugés négatifs à l'égard des refuges : aux yeux des jeunes. Il irait au Centre seulement en cas de crise extrême, autrement, il préfère dormir dans la rue de temps en temps.
- La répondante ne croit pas que ce centre serait utile pour elle. Étant donné qu'elle possède un large réseau et qu'elle a la possibilité de retourner chez ses parents, elle n'utiliserait pas les services du Centre.
- Le répondant préfère vendre de la drogue pour conserver son logement plutôt que d'être hébergé dans un refuge.

## 4. CONSTATS, CONTRAINTES ET ANALYSE

### 4.1 Constats

La précarité domiciliaire est une réalité présente dans l'Ouest de l'Île de Montréal. Notre étude ne permet pas d'en évaluer l'ampleur au plan quantitatif, par contre, au plan qualitatif, elle donne une bonne idée des difficultés rencontrées par les quatorze jeunes personnes interviewées.

En fonction de notre échantillon, la précarité domiciliaire a un lien avec la pauvreté, sans que ce lien soit déterminant. La majorité des répondant (et non tous) sont issus de familles disposant de revenus limités.

Un facteur clé de la précarité domiciliaire chez les jeunes personnes interviewées est lié aux problèmes familiaux. Différentes raisons sont évoquées pour expliquer la désaffiliation familiale : toxicomanie, fréquentations problématiques, décrochage scolaire, mésentente entre les parents, choc culturelle entre la culture d'origine et la culture de la société d'accueil.

Si les difficultés scolaires sont au nombre des facteurs qui peuvent jouer dans la rupture avec la famille, il est clair que le fait de ne pas avoir complété des études secondaires joue dans le processus d'appauvrissement du jeune une fois le milieu familial quitté. Il leur devient difficile de trouver un emploi et l'attrait vers des activités illicites en est facilité.

Nous observons des différences notables entre la domiciliation précaire vécue par les jeunes femmes interviewées et celles décrites par les jeunes hommes.

Les jeunes femmes sont moins exposées au « milieu de la rue » que les jeunes hommes composant notre échantillon, toutefois, cela ne signifie pas que la domiciliation précaire qu'elles vivent n'est pas dépourvue d'insécurité et de dangers.

Les jeunes hommes de l'étude sont davantage judiciairisés que les jeunes femmes.

La domiciliation précaire constitue une porte d'entrée évidente à la pratique d'activités illicites pour les jeunes hommes interviewés. Pour les jeunes femmes, cette relation est moins forte, bien que plusieurs répondantes aient mentionné que cette situation était propice au recrutement au sein de réseaux de proxénètes.

Nous observons une utilisation relativement faible de ressources communautaires et institutionnelles par les jeunes personnes interviewées. Par contre, plusieurs de ces personnes

sont en phase d'obtenir leur diplôme d'études secondaires du fait qu'elles fréquentent une école pour adultes.

Au nombre des ressources clés, mentionnons une « utilisation déclarée » des services d'AJOI et d'un CJE. L'étude ne nous permet pas de qualifier l'utilisation faite des ressources mises à la disponibilité des répondants.

AJOI constitue une porte d'entrée pour l'utilisation des ressources communautaires et institutionnelles de l'Ouest-de-l'Île. Hormis les situations d'urgence (CLSC, Hôpital, Centre de désintoxication), le travail de médiation effectué par les intervenants d'AJOI ne peut assurer une utilisation judicieuse des ressources locales par les personnes concernées.

Les personnes interviewées indiquent clairement qu'un regard négatif les suit lorsqu'elles vivent une situation de domiciliation précaire :

- De la part des policiers et policières en cas d'errance dans des lieux publics.
- De la part de propriétaires de commerces en cas de flânage.
- De la part d'éventuels employeurs, en raison du peu de qualifications ou d'expériences de travail, ou encore du fait que le jeune soit judiciairisé.

Enfin, un fort consensus se dégage des entrevues à l'effet qu'un Centre d'hébergement pourrait représenter une solution intéressante pour atténuer les conditions de la domiciliation précaire. Toutefois, cette position est relativisée lorsque nous avons demandé aux personnes interviewées si elles utiliseraient cette ressource.

« Du dire au faire », nous avons observé un écart qui doit être pris en considération. Un écart qui peut être lié à différents facteurs dont la peur de la stigmatisation : fréquenter une ressource communautaire en hébergement, c'est porter l'image de la population qui bénéficie de cette aide, c'est être une personne « assistée ».

L'utilisation des ressources communautaires ou institutionnelles, du moins pour des jeunes personnes, signifie que le regard des autres sur soi change, qu'il faut vivre avec cette réalité si l'on bénéficie de ces ressources.

## 4.2 Contraintes

Le territoire de l'Ouest-de-l'Île est très grand. Les déplacements par transport en commun y sont difficiles. Dès lors, une intervention s'adressant à la question de la domiciliation précaire peut

difficilement être centrée sur une mesure ou sur un ensemble de mesures qui serait localisé à un seul endroit.

Il existe un bassin de logements locatifs moins importants dans l'Ouest que dans l'autre partie de l'Île de Montréal. Pour des personnes disposant de peu de revenus, les logements sont chers et parfois insalubres. À titre indicatif, les coûts d'habitation mensuels médians pour les logements occupés par un ménage locataire sont de 6 93 dollars pour la ville de Montréal comparativement à 729 dollars pour le territoire du CSSS Ouest de l'Île.

Nous pourrions dire que l'Ouest-de-l'Île est bien ou mal doté en ressources communautaires et institutionnelles. Nous pourrions aussi dire que l'une ou l'autre situation sont liées aux caractéristiques générales de la population qui occupe ce territoire. En fait, les informations à notre disposition ne nous permettent pas de porter un jugement éclairé sur la qualité de l'adéquation entre les besoins en termes de développement social portés par la population et l'ensemble des services communautaires et institutionnels qui sont offerts.

Toutefois, à partir des propos recueillis auprès d'intervenants du territoire, nous pouvons déduire la présence de certaines carences sectorielles en termes de politique de développement social pour l'Ouest de l'Île. Ces répondants ont mis en lumière, entre autres choses, des déficiences au niveau du logement (peu ou pas abordable) et du transport en commun (inefficace). Elles ont aussi indiqué des absences au niveau de ressources spécialisées : pour des jeunes (maisons de jeunes), ou pour des situations d'urgence : par exemple pour des problèmes de toxicomanie, d'hébergement spécialisé en itinérance (déplacement forcé au centre-ville), ou de santé mentale. Entre le manque de ressources et le manque d'accessibilité à des ressources, il y a des distinctions à faire que notre étude ne permet pas d'aborder de manière sérieuse. Concrètement, différents cas de figures se présentent et sont à vérifier pour l'Ouest-de-l'Île, i.e., des ressources qui :

- n'existent pas ;
- ne sont pas accessibles : distance, critères ;
- ne sont pas connues ;
- ne répondent pas aux besoins ;
- ne sont pas utilisées car la fréquentation est stigmatisante.

### 4.3 Analyse

Les propos recueillis nous ont permis d'avoir une image plus claire d'une situation qui, au départ, était identifiée au « *couchsurfing* ». L'étude nous permet de qualifier le phénomène que

les intervenants d'AJOI décrivaient par l'expression « domiciliation précaire en contexte de pauvreté ».

En fait, les situations de domiciliation précaire étudiées dans l'Ouest-de-l'Île cumulent les caractéristiques suivantes :

- une sécurité non contrôlée par la personne : donc une insécurité ;
- une continuité résidentielle non assurée : donc une continuelle errance dans le court terme ;
- une intimité non assurée : donc un étalement public de soi ;
- une exclusivité non protégée : donc une absence de contrôle sur les personnes qui fréquentent le domicile ;
- une souveraineté absente : donc pas d'autonomie financière en qualité suffisante pour avoir le contrôle sur son milieu de vie.

La domiciliation précaire et le décrochage scolaire induisent les conditions objectives suivantes :

- pour des jeunes hommes vivant cette situation, un glissement réel vers des activités illicites, au sein d'un univers marqué par la violence et la dépendance au monde de l'illicite ;
- pour des jeunes femmes vivant cette situation, un glissement réel vers la conjugalité forcée, au sein d'un environnement propice à la violence conjugale et à la dépendance forcée face à un pourvoyeur économique.

Que signifient les constats et les contraintes identifiées pour AJOI ? En fait, notre étude confirme tant l'importance :

- du travail de rue : en termes de présence dans différents lieux d'exercice de la profession : parcs, maisons de jeunes, rues, centres commerciaux...
- du travail de milieu : un exercice de la profession au sein d'un lieu ciblé : une école secondaire par exemple.

Notre étude, par rapport à la situation et aux besoins de socialisation et de ré-affiliation des personnes interviewées, démontre clairement l'importance du travail qui est fait par AJOI. Cette organisation représente une passerelle. Elle offre une possibilité de rejoindre ces personnes. À partir de cette prise de contact, une mise en mouvement « de sortie » est envisageable et possible. Toutefois l'étude soulève aussi le fait :

- Que le développement d'une ressource en hébergement par AJOI induirait des tensions au sein de l'organisme entre sa mission – travail de rue et travail de milieu – et une

mission structurante tierce qui s'ajouterait en termes d'intervention directe auprès de mêmes jeunes. Se poserait alors la question d'une conciliation harmonieuse des missions auprès de la population visée.

- Que signifient les constats et les contraintes identifiés pour le milieu communautaire et institutionnel de l'Ouest-de-l'Île ?
- Cela signifie que la question de la domiciliation précaire ne peut être l'affaire d'une seule ressource, en l'occurrence AJOI. Si cette dernière joue un rôle central, puisqu'elle se situe en amont des interventions à réaliser, il importe de mettre en place un dispositif de concertation afin de mieux coordonner les actions entre différentes ressources pour travailler – dans l'urgence (hébergement, désintoxication, insertion au travail), mais aussi dans la prévention (médiation familiale, réussite dans le cheminement scolaire – la question de la domiciliation précaire afin de permettre aux jeunes qui veulent cheminer dans une démarche de ré-affiliation puissent le faire en toute dignité et sécurité.

Par urgence, nous entendons la mise en place de mécanismes qui permettraient une rencontre rapide et efficace entre la « demande d'aide » et une « offre de solution ».

Par prévention, nous entendons un ensemble de mécanismes, dont ceux de médiation familiale, pour désamorcer le passage à la domiciliation précaire.

Les personnes que nous avons interviewées avaient une moyenne d'âge de 19 ans. À partir de 18 ans, le statut d'une personne change. Elle devient adulte et peut bénéficier d'une assistance forte de la société. À partir de 18 ans, ces personnes ont accès à des mesures diverses : par exemple en termes de sécurité du revenu (aide sociale) ou d'employabilité (Jeunes en Action).

Avant d'atteindre 18 ans, les personnes en situation de précarité domiciliaire se trouvent dans une sorte de vide en termes de support social. Ce vide s'installe dès le moment où il y a rupture avec le milieu familial. S'il y a prise en charge par un Centre jeunesse, il y a une certaine forme d'affiliation et le vide est comblé d'une certaine façon. Au sein de notre échantillon, une minorité des répondants ont transité par un Centre Jeunesse. Pour les autres personnes, la majorité, nous observons un vide en termes de support organisationnel et institutionnel entre la rupture du lien familial et l'atteinte des 18 ans. Cette situation est très préoccupante.



## 5. PISTES D'ACTION

Mettre sur pied un espace de concertation sur la question de la domiciliation précaire et qui serait orienté sur l'élévation de la capacité d'agir multisectorielle et intersectorielle. Il s'agira alors de :

- compléter / adapter l'offre de services existants ;
- développer de nouveaux services ;
- penser une campagne de sensibilisation / information (volet communicationnel).

Sur la domiciliation précaire, compte tenu de la grandeur du territoire, il importe de prendre en considération plusieurs scénarios de travail et pistes d'action.

- Scénario I : Doter l'Ouest-de-l'Île d'une ressource de type **Auberge jeunesse à vocation sociale**.
  - Implanter l'Auberge sur un site situé dans un endroit stratégique de l'Ouest de l'Île de Montréal ;
    - Il accueillerait différentes populations – vacanciers, étudiants, et jeunes en situation de domiciliation précaire, etc. Il s'agirait de réserver un certain nombre de places pour ces derniers (à titre indicatif, 10 places sur 30) ;
    - En ce qui a trait au financement, préparation d'un plan de financement misant sur la mobilisation de gens d'affaires, de fondations (sous la forme d'un don permettant de créer une fiducie pour assurer à long terme la couverture d'une partie des coûts d'opération), de communautés religieuses et d'instances gouvernementales, une participation de la population pourrait être envisagée ;
    - En offrant un plateau de services pour assurer un accompagnement léger et de base pour les jeunes en situation de domiciliation précaire qui fréquenteraient l'Auberge.
  - Possibilité de compléter le projet central par le développement de Mini Auberges à localiser dans des endroits stratégiques de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il s'agirait d'unités plus petites, mais supervisées.
- Scénario II : implanter un **Centre d'hébergement** ou refuge ou Maison d'hébergement ou Ressources d'hébergement jeunesse. Il devra respecter un certain nombre de caractéristiques et répondre à certaines conditions : à co-définir avec la ou les populations visées.

- Scénario III : développer un **Parc de logements abordables et salubres**, dont :
  - des maisons de chambre : pour une habitation en solo, couple ou en groupe ;
  - des logements pour une occupation en solo, couple ou en groupe.
- Scénario IV : développer un **Réseau de « chambres d'accueil »** dans des résidences privées, au cas par cas, en fonction de la trajectoire du jeune et une fois que la situation est relativement stabilisée. Donc il s'agirait d'un hébergement avec encadrement léger et monitoring institutionnel souple.
- Scénario V : des **Mesures complémentaires** :
  - Miser sur le retour au foyer familial avec médiation familiale et support à la famille.
  - Développer des mesures de prévention ou d'urgence eu égard à la scolarisation et la formation.
  - Des mesures pour faciliter l'insertion au travail et un cheminement positif sur le marché du travail.
  - Une campagne de sensibilisation sur différentes dimensions :
    - La domiciliation précaire et les jeunes de l'Ouest-de-l'Île de Montréal ;
    - L'errance dans les lieux publics et certains lieux commerciaux ;
    - L'importance de la solidarité en matière d'accès au logement et à l'emploi ;
    - À l'aide de témoignages, illustrer le cycle destructurant de la domiciliation précaire – passerelle vers la consommation de drogues, glissement vers des activités illicites, certaines formes de violence et la judiciarisation – à une démarche de recomposition, reprise en main : retour aux études, recomposition d'un milieu social, insertion au travail, projet de vie...
  - Prendre en considération l'étude réalisée à Côte-des-Neiges en lien avec l'organisme Multicaf sur la question de la domiciliation précaire.

## CONCLUSION

Les études que nous avons réalisées, tant à Côte des Neiges que dans l'Ouest de l'Île, visaient, comme nous le disions en introduction, à explorer et saisir les formes non conventionnelles d'itinérance. Le constat fait par les intervenants et les intervenantes de certains organismes (Multicaf et Ajoin) du développement de telles réalités a constitué notre point de départ et notre point d'appui. Ceux-ci voulaient cerner, saisir voire comprendre les formes sinon nouvelles du moins des formes peu visibles de l'itinérance, formes qui se multiplient sur leur territoire respectif. Pour circonscrire notre objet, nous avons abordé la question en termes de domiciliation précaire, car l'habitat, le domicile ou plutôt son manque ou son absence sont au cœur du phénomène de l'itinérance. Bien qu'il ne s'y résume pas, il en est l'élément fort et structurant. Les intervenants et intervenantes saisissaient à travers leurs interventions que cette question du lieu habité, de ses conditions et de ses caractéristiques traverse un ensemble d'autres situations problématiques.

Dans cette étude, la méthodologie employée (étude exploratoire de type observation, entretiens individuels et collectifs) et les moyens disponibles (temps, financement, conditions concrètes du déroulement de la recherche) ne nous ont pas permis de quantifier ou de circonscrire l'ampleur du phénomène de la domiciliation précaire ; cela dit, ce n'était pas notre objectif non plus. Les formes non conventionnelles identifiées que sont le *couchsurfing*, le *crowding* ou les déménagements multiples et leur analyse nous apprennent quelque chose de très intéressant sur les enjeux de la domiciliation précaire et de ses conséquences.

Laberge et Roy (2001) proposent de réfléchir sur les critères permettant de qualifier et d'assurer la domiciliation des personnes en situations difficiles : l'accessibilité et l'occupation sur une période longue de son habitat (maison, logement, chambre, etc.) ; le sentiment de sécurité physique et psychologique dans l'espace habité ; la protection de l'intimité (personnelle et sexuelle) en regard de ses manières de faire et de vivre ; l'occupation exclusive ou partagée (volontairement) de l'espace habité qui donne le contrôle sur l'environnement ; le droit d'inviter qui on veut et d'organiser ses activités selon son rythme et ses goûts et ses choix. Dans ce texte les auteures affirment que : « Pour être, il faut être quelque part ». En suivant l'idée de ces auteures, les conditions de l'Habitat permettraient à un individu de se construire humainement et psychologiquement, d'exercer sa pleine autonomie, d'affirmer et d'asseoir son identité, d'assumer sa place de citoyen. Mais, ce que l'on a pu constater dans les analyses faites dans le cadre de notre étude, c'est plutôt, à des degrés divers et sur un continuum, l'opposé : l'instabilité, l'insécurité, l'étalement de la vie privée, la promiscuité et la dépendance aux autres et à l'environnement. Ces conditions objectives du rapport inversé à la domiciliation ont d'importantes conséquences individuelles et sociales.

D'une part, les conditions maximales sont réunies pour que les personnes soient, sur le plan personnel, perturbées ou en danger. La perturbation et les difficultés réelles des personnes « errantes », au sens où elles n'ont pas d'ancrage géographique et physique clair, provoquent des situations aux conséquences parfois lourdes, fragilisant l'équilibre des personnes ou les menant à faire des choix de vie aux conséquences parfois dramatiques (petite délinquance, prostitution, consommation, problèmes de santé mentale, etc.). La vie de ces personnes est alors handicapée.

D'autre part, la mobilisation des ressources pour supporter et encadrer les personnes fragilisées à travers leur circulation continue dans l'espace public allant d'un lieu à l'autre, d'un hébergement à un autre, représente un coût social immense. Les ressources communautaires, privées, collectives, thérapeutiques, financières, etc., consacrées aux conséquences de l'instabilité résidentielle, sont essentielles et souvent peu disponibles ; elles constituent la part congrue des budgets de l'État et de ses divers programmes.

Toutes les études sur l'itinérance et ses variantes affirment haut et fort l'importance de l'intégration et de l'insertion des jeunes dans les structures sociales et dans les lieux sociaux permettant l'ancrage social et la participation à la vie collective. Elles affirment aussi la nécessité d'un lieu habité, d'un espace de vie à soi dans la construction de soi et dans la participation à la vie collective. Or, malgré le consensus généralisé sur cette question, les politiques et les engagements étatiques et sociaux ne sont pas vraiment au rendez-vous. Les ressources attribuées aux milieux communautaires et institutionnels, entre autres, sont largement insuffisantes, toujours à réclamer et jamais assurées. La planification du travail d'aide et de support est alors difficile à assurer et son efficacité est entamée. Cela dit, et on le sait, plus le temps qui est passé dans des contextes de marginalité ou d'exclusion s'allonge plus la situation des personnes touchées se détériore. Et plus la situation est détériorée, plus les coûts sociaux et économiques augmentent.

Les solutions se trouvent certes du côté d'une plus grande acceptabilité sociale des différents modes de vie, d'une politique de prévention de situations fragilisantes et handicapantes et du déploiement de moyens économiques et sociaux permettant de pallier aux situations difficiles exceptionnelles. C'est en ayant ces éléments à l'esprit que nous avons formulé, pour chacun des terrains étudiés (Côte-des-Neiges et Ouest-de-l'Île), des propositions qui parfois sont précises (création d'une auberge de jeunesse dans l'Ouest-de-l'Île, par exemple) parfois plus larges (débat large et impliquant toutes les composantes de la société dans CDN, par exemple).

Il n'y a pas de solutions simples ni uniques au problème de l'instabilité domiciliaire caractéristique centrale du phénomène de l'itinérance. Il n'y a pas une seule voie à suivre, non plus. Au contraire, cela nécessite la conscientisation de tous et la mobilisation des diverses instances sociales, économiques et politiques, des politiques de prévention et de correction claires, la coordination des différents acteurs et moyens à travers divers modèles, etc. C'est en investissant ces lieux et en développant une vision large que nous pourrions participer de la lutte

contre l'itinérance et contre des formes plus précises que sont le *couchsurfing*, le *crowding* ou les déménagements multiples. Cela permettra aussi de soutenir et d'accompagner la part des jeunes touchés par ces réalités et de collectivement profiter de ces actions. Nous contribuerons ainsi à la consolidation d'une société plus inclusive et tolérante, et nous pourrons aussi réaliser des économies en termes de ressources et au sens financier du terme, économies qui pourront être utilisées à d'autres fins.

Nous espérons que notre étude sur la domiciliation précaire dans les quartiers Côte-des-Neiges et l'Ouest-de-l'Île contribuera modestement à ce débat.



## BIBLIOGRAPHIE

Gaetz, Stephen, Donaldson, Jesse, Richter, Tim et Gulliver, Tanya (2013). «The State of Homelessness in Canada Research Network 2013», Toronto, Canadian Homelessness Research Network Press, 52 p.

Laberge, Danielle (ed.) (2000). *Errance Urbaine*, Éditions MultiMondes, Québec, 439 p.

Laberge, Danielle et Roy, Shirley (2001). « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 2001, p. 115-131.

Canadian homelessness research network (2012). *Définition canadienne de l'itinérance*. Homeless Hub: [www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition/](http://www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition/).

Statistique Canada (non daté). *Recensement de la population. Produits de données* [En ligne]. (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/index-fra.cfm>). Page consultée le 27 janvier 2014.

Table de quartier du nord-ouest-de-l'île de Montréal (non daté). *Portrait de la pauvreté dans le Nord-Ouest-de-l'Île de Montréal*, 29 pages, [En ligne]. (<http://www.arrondissement.com/?module=gallery&subMod=DIRF&action=dispImg&uid=52>). Page consultée le 27 janvier 2014.

Ville de Montréal (non daté). *Montréal en statistiques*, [En ligne]. ([http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6897,67845597&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67845597&_dad=portal&_schema=PORTAL)). Page consultée le 27 janvier 2014.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Questionnaire utilisé pour les entrevues effectuées auprès de jeunes référés par l'organisme AJOI

#### Instabilité résidentielle

- Où avez-vous dormi la nuit dernière? Généralement, à quel endroit dormez-vous? Votre lieu diffère-t-il selon les saisons? Croyez-vous que ce ou ces lieux sont sécuritaires pour vous?
- Combien d'individus demeurent au même endroit que vous? Avez-vous des problèmes d'intimité?
- Depuis combien de temps vivez-vous une situation d'instabilité résidentielle?
- Selon vous, pour quelle(s) raison(s) êtes-vous confronté à un problème d'instabilité résidentielle?
- Quels sont les problèmes ou défis en lien avec votre situation d'instabilité résidentielle?
- Avez-vous diverses stratégies afin d'avoir accès à un lieu pour la nuit?

#### Réseau et ressources

- Généralement, vers qui vous tournez-vous lorsque vous avez besoin d'aide?
- Fréquentez-vous des ressources? (banque alimentaire, refuge, centres d'hébergement, CLSC, etc.). Pour quelles raisons vous fréquentez (ou non) ces ressources?
- Croyez-vous que ces ressources répondent à vos besoins? Quels besoins ne sont pas comblés?
- Aimerez-vous quitter l'Ouest pour vivre au centre-ville? Pour quelles raisons?
- Fréquentez-vous des intervenants ou travailleurs de rue? Comment décririez-vous vos rapports avec ces derniers?
- Avez-vous des suggestions concernant les politiques d'aide aux jeunes?
- Quel type de ressource aimeriez-vous avoir dans l'Ouest?
- Vivez-vous de manière solitaire ou en groupe?
- Avez-vous un ou des animaux de compagnie? Comment décririez-vous votre relation avec votre animal?

#### Situation familiale

- Décrivez-moi vos contacts avec votre famille. À quelle fréquence les voyez-vous?
- Pour quelles raisons avez-vous quitté le domicile familial?

#### Concrètement

- Décrivez-moi votre journée d'hier?
- Quels sont vos revenus et vos sources de revenus? Avez-vous un travail?
- Avez-vous déjà eu des interactions avec la police ou des agents de sécurité?
- Qu'est-ce qui est bien ou positif dans votre vie à l'heure actuelle?
- Qu'est-ce qui est difficile et compliqué dans votre vie à l'heure actuelle?
- Comment croyez-vous que les gens vous perçoivent?
- Où vous voyez-vous dans 5 ans?

Profil sociodémographique

- Quel âge avez-vous ?
- Niveau de scolarité ?
- Quel est votre statut marital ? Durée ?
- Comment décririez-vous votre relation ?
- Avez-vous des enfants ?

Ville d'origine

- Pour les personnes de communautés de souche
- Pour les personnes d'origine immigrante
  - Quelle est votre langue maternelle ?
  - Quelle est votre origine ethnoculturelle ?
  - Vous demeurez au Québec depuis combien de temps ?
  - Avez-vous votre citoyenneté canadienne ?

Comment décririez-vous votre état de santé actuel ? (santé physique et santé mentale)

## Annexe 2 : Portrait sociodémographique et socioéconomique du territoire de l'Ouest-de-l'Île

### A2-1 : Analyse des indicateurs sociodémographiques

#### Familles monoparentales<sup>20</sup>

En ce qui concerne notre premier indicateur sociodémographique, nous avons regroupé les données concernant la part de familles monoparentales sur la population totale de la ville ou de l'arrondissement en 2001, 2006 et 2011<sup>21</sup>.

**Tableau 3 : Évolution des familles monoparentales dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île**

Indicateurs	Part de familles monoparentales dans chaque territoire			Variation (en points de pourcentage)			
	Années	2001	2006	2011	2001-2006	2006-20011	2001-2011
Baie-D'Urfé		7,7	8,9	9,0	1,2	0,1	<b>1,3</b>
Beaconsfield		9,9	9,4	11,0	-0,5	1,6	<b>1,1</b>
Dollard-Des-Ormeaux		<b>13,4</b>	<b>14,5</b>	<b>16,0</b>	1,1	1,5	<b>2,6</b>
Dorval		<b>15,5</b>	<b>17,0</b>	<b>17,0</b>	1,5	0,0	<b>1,5</b>
Kirkland		8,2	9,4	11,0	1,2	1,6	<b>2,8</b>
Pointe-Claire		<b>13,7</b>	<b>15,8</b>	<b>15,0</b>	2,1	-0,8	<b>1,3</b>
Sainte-Anne-De-Bellevue		<b>15,7</b>	<b>13,7</b>	<b>17,0</b>	-2,0	3,3	<b>1,3</b>
Senneville		11,5	7,3	9,0	-4,2	1,7	<b>-2,5</b>
L'Île-Bizard-Sainte-Genève		<b>13,8</b>	<b>14,0</b>	<b>16,0</b>	0,2	2,0	<b>2,2</b>
Pierrefonds-Roxboro		<b>16,8</b>	<b>17,0</b>	<b>18,0</b>	0,2	1,0	<b>1,2</b>
Moyenne du territoire de l'Ouest		12,7	14,2	n.a.	0,1	1,2	1,3
Villes liées		12,6	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	<b>n.a.</b>
Ville de Montréal		22,1	21,8	22,0	-0,3	0,2	<b>-0,1</b>
Agglomération		20,8	20,7	21,0	-0,1	0,3	<b>0,2</b>

Sources : Statistique Canada (profil sociodémographique), 2001, 2006, 2011.

<sup>20</sup> Cet indicateur comprend les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin et les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin.

<sup>21</sup> Dans les tableaux, les données sont issues des Profils sociodémographiques de la Ville de Montréal et ont été relevés à titre d'information. La « moyenne du territoire de l'Ouest » a été calculée pour chaque indicateur à partir des données brutes tirées des recensements réalisés par Statistique Canada. Les cartographies ont également été réalisées à partir des données brutes.

Ainsi, pour le territoire de l'Ouest, nous constatons les éléments suivants (tableau 3) :

- En 1996, le territoire de l'Ouest comptait en moyenne 12,7 % de familles monoparentales contre 14,2 % en 2006 (moyenne calculée d'après les données brutes).
- De manière globale, la part des familles monoparentales a augmenté dans chacun des territoires entre 2001 et 2011 sauf pour la ville de Senneville. Ce secteur a rencontré une chute des familles monoparentales entre 2001 et 2006 de 4,2 points de pourcentage, mais une hausse de 1,7 point entre 2006 et 2011.
- Dans la ville de Kirkland, on observe la plus forte variation (hausse de 2,8 points) et elle est suivie des villes de Dollard-Des-Ormeaux (2,6 points) et L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (2,2 points).
- Pierrefonds-Roxboro, Dorval et Sainte-Anne-De-Bellevue ont les taux de familles monoparentales les plus élevés.
- Les familles monoparentales comptent pour 14 % des familles dans le territoire de l'Ouest contre plus de 20 % pour la ville de Montréal et l'agglomération en 2006. Cependant, l'augmentation dans le territoire de l'Ouest est beaucoup plus rapide laissant penser à un possible rattrapage par rapport aux moyennes de l'agglomération et de la ville.

Afin d'illustrer l'évolution des familles monoparentales dans notre zone d'étude, nous avons cartographié la répartition territoriale du phénomène par secteurs de dénombrement pour 1996 et par aires de diffusion en 2006.

À partir d'une analyse de ces deux cartes, nous pouvons réaliser une observation fine des données pour identifier les îlots à l'intérieur desquels la tendance s'affirme entre nos deux recensements (voir annexes A3-1 et A3-2)<sup>22</sup>.

- L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro concentre les plus hauts taux de familles monoparentales du secteur en particulier dans le nord et nord-est. Cette tendance s'amplifie entre les deux recensements.
- Entre 1996 et 2006, la part de familles monoparentales augmente dans l'est et le centre de Dollard-Des-Ormeaux. Elle augmente dans l'ensemble du territoire de Pointe-Claire, mais aussi au sud-est de Dorval. Enfin, le nombre de familles monoparentales augmente à l'ouest de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.
- Au contraire, le taux de familles monoparentales diminue à l'ouest de Beaconsfield, à Senneville (sauf dans le sud) et à Baie-D'Urfé (sauf pour deux secteurs de dénombrement au sud).

### Population issue des minorités visibles

Notre deuxième indicateur sociodémographique est le pourcentage de la population issue des minorités visibles sur le territoire. Pour cet indicateur, nous avons relevé des données par

---

<sup>22</sup> Pour localiser les secteurs critiques par rapport à chaque indicateur, nous avons basé notre spatialisation en partant du centre de chaque territoire (la carte étant orientée vers le nord). Par exemple, le secteur à l'est de Dollard-des-Ormeaux correspond au secteur à l'est à partir du centre de la ville.

territoire pour 2001 et 2006 seulement, car le profil sociodémographique de la ville de Montréal pour 2011 n'est pas encore complété.

**Tableau 4 : Évolution des populations issues des minorités visibles dans le territoire de l'Ouest**

Indicateurs Années	Part de la population issue des minorités visibles			Variation (en points de pourcentage)		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-20011	2001-2011
Baie-D'Urfé	6,0	7,5	n.a.	1,5	n.a.	n.a.
Beaconsfield	8,0	8,4	n.a.	0,4	n.a.	n.a.
Dollard-Des-Ormeaux	25,8	30,9	n.a.	5,1	n.a.	n.a.
Dorval	12,8	19,2	n.a.	6,4	n.a.	n.a.
Kirkland	17,2	18,6	n.a.	1,4	n.a.	n.a.
Pointe-Claire	11,6	14,8	n.a.	3,2	n.a.	n.a.
Sainte-Anne-De-Bellevue	9,2	11,8	n.a.	2,6	n.a.	n.a.
Senneville	2,1	2,6	n.a.	0,5	n.a.	n.a.
L'île-Bizard-Sainte-Geneviève	5,9	12,8	n.a.	6,9	n.a.	n.a.
Pierrefonds-Roxboro	24,6	28,6	n.a.	4,0	n.a.	n.a.
Moyenne du territoire de l'Ouest	16,2	20,7	n.a.	4,5	n.a.	n.a.
Villes liées	14,6	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ville de Montréal	21,6	26,0	n.a.	4,4	n.a.	n.a.
Agglomération	20,7	25,0	n.a.	4,3	n.a.	n.a.

Sources : Statistique Canada (profil sociodémographique), 2001, 2006.

Examinons tout d'abord les tendances générales de cet indicateur dans les villes et arrondissements de notre territoire (tableau 4) :

- En 1996, le territoire de l'Ouest comptait en moyenne 16,2 % de sa population issue des minorités visibles contre 20,7 % en 2006 (moyenne calculée d'après les données brutes).
- Ce taux est plus faible que celui présent dans la ville de Montréal et l'agglomération (26 % contre 20 % en moyenne dans le territoire de l'Ouest en 2006).
- Pour cette même période, la part de la population issue des minorités visibles a augmenté dans tous les secteurs, mais de manière inégale.
- La part de minorités visibles sur la population totale s'est majoritairement accrue dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève en représentant 6 % en 2001 et 13 % en 2006 de la population totale. La ville de Dorval a également connu une hausse importante (6,4 points de pourcentage) tout comme Dollard-Des-Ormeaux (5,1 points), Pierrefonds-Roxboro (4 points) et Pointe-Claire (3,2 points).
- Dollard-Des-Ormeaux, Pierrefonds-Roxboro, Dorval et Kirkland ont les taux de familles monoparentales les plus élevés.

En analysant la répartition spatiale de ce phénomène, nous pouvons localiser ces tendances et mettre de l'avant les évolutions que nous avons décrites plus haut (annexes A3-3 et A3-4) :

- De manière globale, les plus grandes parts de la population issue des minorités visibles sont essentiellement localisées dans toute la moitié nord et nord-est du territoire de l'Ouest (Dollard-Des-Ormeaux et Pierrefonds-Roxboro).
- Cette tendance s'accroît entre 2001 et 2006 en particulier dans l'est de la ville de Dollard-Des-Ormeaux ainsi qu'à la pointe nord et l'ouest de Pierrefonds-Roxboro. L'augmentation est également visible dans le centre-ouest de la ville de Dorval.
- Dans les autres villes du territoire, cette variation est visible, mais elle reste homogène.

### Population de 15 à 24 ans qui ne fréquente pas l'école

Pour cet indicateur, nous avons seulement réalisé une carte pour 1996, car les données n'étaient pas disponibles pour 2006. Nous disposons également des données issues des profils sociodémographiques pour 2001. Pour 2006, nous avons la part de la population de 15 à 24 ans aucun certificat, diplôme ou résultat. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables, mais ils apportent des informations complémentaires pour 2006.

D'après notre cartographie de 1996, nous pouvons dégager un certain nombre d'îlots particulièrement touchés par les problématiques de fréquentation scolaire (annexe A2-5) :

- En moyenne, 23 % des personnes âgées de 15 à 24 ans ne fréquentent pas l'école en 1996 dans le territoire de l'Ouest (moyenne calculée d'après les données brutes)
- Dans certains secteurs, la part de la population qui ne fréquente pas l'école représente jusqu'à 30 % des populations de 15 à 24 ans.
- Le centre-nord de Pierrefonds-Roxboro et l'ensemble de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève sont les secteurs les plus touchés par ce phénomène en particulier sur les berges de la Rivière-des-Prairies.
- La ville de Sainte-Anne-De-Bellevue concentre également de taux de fréquentation scolaire assez bas sur l'ensemble de son territoire résidentiel tout comme l'extrême est de Pointe-Claire et de Dorval.

**Tableau 5 : Caractéristiques concernant la fréquentation scolaire et le niveau de diplôme**

Indicateurs	Part de la population de 15 à 24 ans qui ne fréquente pas l'école	Part de la population de 15 à 24 avec aucun certificat, diplôme ou résultat
Années	2001	2006
Baie-D'Urfé	24,7	29,3
Beaconsfield	13,1	28,7
Dollard-Des-Ormeaux	21,5	24,9
Dorval	30,5	26,4
Kirkland	13,3	29,9
Pointe-Claire	17,6	29,5
Sainte-Anne-De-Bellevue	31,7	24,2
Senneville	8,0	20,8
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	25,6	32,9
Pierrefonds-Roxboro	27,5	32,6
Moyenne du territoire de l'Ouest	23,6	28,0
Villes liées	19,1	n.a.
Ville de Montréal	34,2	30,5
Agglomération	32,3	29,9

Sources : Statistique Canada (profil sociodémographique), 2001, 2006.

À partir des données issues des recensements de 2001, nous pouvons souligner les éléments suivants (tableau 5) :

- En moyenne, le taux de non-fréquentation scolaire est plus faible dans notre territoire de l'Ouest (23 %) par rapport aux moyennes dans la ville de Montréal (34 %) et l'agglomération (32 %).
- En 2001, les villes de Sainte-Anne-De-Bellevue, Dorval, Pierrefonds-Roxboro, L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève et Baie-D'Urfé ont des taux de non-fréquentation scolaire plus haut que notre moyenne du territoire de l'Ouest et l'ensemble des villes liées.
- La ville de Senneville a le taux de fréquentation scolaire le plus élevé (92 %) et la ville de Sainte-Anne-De-Bellevue a le plus faible taux (70 %).

D'après les données de 2006 concernant la part de la population de 15 à 24 ans qui ne dispose d'aucun certificat, diplôme ou résultat, nous soulevons les caractéristiques suivantes (tableau 5) :

- Le territoire de l'Ouest compte en moyenne 28 % de jeunes de 15 à 24 ans sans diplômes, une réalité ce qui se rapproche des tendances montréalaises (30 %).
- En 2006, les villes de Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Kirkland, Pointe-Claire, et des arrondissements L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro ont des taux plus élevés que la moyenne de l'Ouest.

## A1-2 : Analyse des indicateurs socioéconomiques

### Caractéristiques générales

Comme nous ne disposons que d'un seul indicateur socioéconomique, nous allons compléter notre analyse en intégrant des données pour deux autres indicateurs, soit la part des ménages privés à faibles revenus avant impôt<sup>23</sup> et le taux de chômage des 15 - 24 ans.

**Tableau 6 : Données socioéconomiques du territoire de l'Ouest**

Indicateurs Années	Part des ménages privés à faible revenu avant impôt		Variation (en points de %) 2001-2006	Taux de chômage des 15-24 ans		Variation (en points de %) 2001-2006
	2001	2006		2001	2006	
Baie-D'Urfé	7,4	7,5	<b>0,1</b>	21,3	7	<b>-14,3</b>
Beaconsfield	5,2	6,1	<b>0,9</b>	13,8	10,7	<b>-3,1</b>
Dollard-Des-Ormeaux	13,2	14	<b>0,8</b>	12,7	11,5	<b>-1,2</b>
Dorval	15	15,9	<b>0,9</b>	5,8	6,3	<b>0,5</b>
Kirkland	7	9,2	<b>2,2</b>	13,8	10,6	<b>-3,2</b>
Pointe-Claire	10,2	10,3	<b>0,1</b>	16,3	11,6	<b>-4,7</b>
Sainte-Anne-De-Bellevue	18,2	18,7	<b>0,5</b>	11,4	15,5	<b>4,1</b>
Senneville	3,1	3,7	<b>0,6</b>	10	33,3	<b>23,3</b>
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	10,7	8,8	<b>-1,9</b>	5,1	9,7	<b>4,6</b>
Pierrefonds-Roxboro	17	16,9	<b>-0,1</b>	9,8	12,2	<b>2,4</b>
Territoires de l'Ouest	n.a.	n.a.	<b>n.a.</b>	n.a.	n.a.	<b>n.a.</b>
Villes liées	12,1	n.a.	<b>n.a.</b>	13,6	n.a.	<b>n.a.</b>
Ville de Montréal	31,5	31,2	<b>-0,3</b>	13,1	13,1	<b>0,0</b>
Agglomération	29	29	<b>0,0</b>	13,2	13	<b>-0,2</b>

Sources : Statistique Canada (profil sociodémographique), 2001, 2006.

- La part de ménages à faible revenu avant impôt s'est accrue entre 2001 et 2006 sauf pour L'Île- Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro. Elle est pourtant restée stable dans la Ville et l'agglomération.
- Le taux de chômage de 15-24 ans a diminué dans certains territoires en particulier à Baie- d'Urfé et Pointe-Claire. La ville de Senneville à quant à elle vu la part de chômeurs de 15 à 24 ans s'accroître de 23 points de pourcentage.

<sup>23</sup> Pourcentage de personnes, familles ou ménages qui consacrent 20 % de plus que la moyenne générale de leur revenu à la nourriture, au logement et à l'habillement.

### Ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu brut au loyer

Pour cet indicateur, nous avons deux types de données. Les données issues des profils de la Ville de Montréal concernent le nombre de ménages locataires consacrant 30 % de leur revenu brut au loyer sur le nombre total de ménages locataires de chaque territoire. Les données brutes tirées de Statistiques Canada nous ont permis de réaliser une cartographie en tenant compte de la part de ménages locataires consacrant 30 % du revenu brut au loyer sur le nombre total de ménages de l'arrondissement (incluant les propriétaires, les logements en bande et les locataires).

Ainsi, les résultats qui sont présentés sont à analyser avec prudence en particulier en ce qui concerne la cartographie. En effet, la proportion de ménages locataires est beaucoup moins importante dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île qu'à Montréal (tableau 7).

**Tableau 7 : Comparaison de la part de ménages locataires dans chaque territoire**

	Nombre total de ménages privés	Nombre de ménages privés locataires	Pourcentage	Année
Baie d'Urfé	1 385	135	9,7%	2011
Beaconsfield	6 685	650	9,7%	2011
Dollard-Des-Ormeaux	16 955	3 705	21,9%	2011
Dorval	7 995	3 270	40,9%	2011
Kirkland	6 830	385	5,6%	2011
Pointe-Claire	12 065	3 420	28,3%	2011
Sainte-Anne-De-Bellevue	1 965	805	41,0%	2011
Senneville	350	50	14,3%	2011
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	23 740	6 950	29,3%	2006
Pierrefonds-Roxboro	6 425	1 630	25,4%	2006
Moyenne ouest	84 395	21 000	24,9%	
CDN-NDG	73 455	55 410	75,4%	2006
Ville de Montréal	759 945	487 770	64,2%	2011
Agglomération	849 440	515 755	60,7%	2011
RMM	1 613 290	726 250	45,0%	2011

Source : Statistique Canada, 2006 et 2011.

On peut également observer plusieurs variations au sein même de ce territoire. À Kirkland, seulement 5,6 % des ménages sont locataires contre 41 % à Sainte-Anne-De-Bellevue.

**Tableau 8 : Évolution de la part de ménages locataires dans chaque territoire**

	Part de ménages locataires				Variation (en points de pourcentage)		
	1996	2001	2006	2011	1996-2001	2001-2011	1996-2011
	Baie-D'Urfé	7,6	7,2	n.a.	9,7	-0,4	2,6
Beaconsfield	12,9	11,4	n.a.	9,7	-1,5	-1,7	-3,1
Dollard-Des-Ormeaux	25,6	23,4	n.a.	21,9	-2,3	-1,5	-3,8
Dorval	43,5	43,5	n.a.	40,9	0,1	-2,6	-2,6
Kirkland	8,6	7,7	n.a.	5,6	-1,0	-2,0	-3,0
Pointe-Claire	29,8	28,7	n.a.	28,3	-1,1	-0,4	-1,4
Sainte-Anne-De-Bellevue	48,9	49,1	n.a.	41,0	0,2	-8,1	-7,9
Senneville	14,3	7,0	n.a.	7,1	-7,2	0,1	-7,2
L'Île-Bizard	16,3	15,0	n.a.	29,3	-1,2	n.a.	n.a.
Sainte-Genève	68,3	68,5	n.a.		0,2		
Pierrefonds	35,1	33,3	n.a.	25,4	-1,8	n.a.	n.a.
Roxboro	18,7	15,3	n.a.		-3,4		
Moyenne ouest	27,5	25,8	n.a.	21,9	-1,7	-3,9	-5,6

Source : Statistique Canada, 1996, 2001 et 2011.

Le tableau 8 nous apporte des informations complémentaires sur l'évolution de la part de ménages locataires dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île. Nous constatons les phénomènes suivants :

- Entre 1996 et 2011, la part de ménages locataires diminue dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île et cette baisse s'accroît entre les recensements.
- Seule la ville de Baie-D'Urfé voit sa proportion de ménages locataires augmenter à partir de 2001. Cependant, les ménages locataires représentent moins de 10 % de la population de Baie-D'Urfé en 2011.
- Les villes de Sainte-Genève, Saint-Anne-De-Bellevue et Dorval concentrent les plus hauts taux de locataires sur leur territoire, et cette proportion diminue légèrement depuis 2001.
- Pierrefonds et Pointe-Claire ont également une proportion de locataires légèrement plus élevée que la moyenne, mais la variation entre les recensements est plutôt faible.
- Les villes de Senneville, Kirkland et Dollard-des-Ormeaux concentrent les plus importantes baisses de parts de locataires.

Ces données vont nous permettre de mieux comprendre la spatialisation du phénomène entre les différents recensements.

On va dans un premier temps s'intéresser à analyser l'évolution de la part de ménages locataires consacrant 30 % de leur revenu brut au loyer sur le nombre total de ménages locataires de chaque territoire (tableau 9).

**Tableau 9 : Évolution de la part des ménages locataires consacrant 30 % de leur revenu au loyer brut dans le territoire de l'Ouest**

Indicateurs Années	Ménages consacrant 30% et plus de leur revenu au loyer brut			Variation (en points de pourcentage)		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
Baie-D'Urfé	36,8	69,6	57,0	32,8	-12,6	20,2
Beaconsfield	26,4	27,2	42,0	0,8	14,8	15,6
Dollard-Des-Ormeaux	34,2	38,7	n.a.	4,5	n.a.	n.a.
Dorval	32,5	35,7	40,0	3,2	4,3	7,5
Kirkland	41,2	55,3	54,0	14,1	-1,3	12,8
Pointe-Claire	40,2	49,4	50,0	9,2	0,6	9,8
Sainte-Anne-De-Bellevue	35,4	43,9	35,0	8,5	n.a.	n.a.
Senneville	40,0	n.a.		n.a.	n.a.	n.a.
L'île-Bizard-Sainte-Geneviève	31,7	37,1	n.a.	5,4	n.a.	n.a.
Pierrefonds-Roxboro	34,5	34,4	n.a.	-0,1	n.a.	n.a.
Moyenne du territoire de l'Ouest	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Villes liées	38,4	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ville de Montréal	37,1	38,3	n.a.	1,2	n.a.	n.a.
Agglomération	37,2	38,6	n.a.	1,4	n.a.	n.a.

Sources : Statistique Canada (profil sociodémographique), 2001, 2006, 2011.

Entre 2001 et 2006, l'ensemble des secteurs va subir une augmentation de la part des ménages consacrant une large part de revenu au loyer.

- Baie-D'Urfé voit sa proportion de familles consacrant 30 % et plus de leur revenu au loyer passer de 37 % à 70 % et représente le plus haut taux de croissance (32,8 points de pourcentage).
- La ville de Kirkland comptabilise également un haut taux de croissance avec une augmentation de 14,1 points sur la période tout comme Sainte-Anne-De-Bellevue (8,5 points) et Pointe-Claire (9,2 points)
- Pour la ville de Pierrefonds-Roxboro, le phénomène est resté stable avec une légère baisse de 0,1 point sur l'ensemble de son territoire.

La forte hausse de la part de ménages locataires consacrant 30 % du revenu au loyer à Baie-D'Urfé est justifiée par plusieurs raisons :

- D'une part nous rappelons qu'il s'agit de la part de ménages locataires touchés par cette forme de pauvreté sur le nombre total de locataires et non sur la population totale. Nous travaillons donc sur un échantillon de 135 ménages en 2011.
- Ainsi, peu de ménages sont concernés par cette forme de pauvreté par rapport au nombre

total de ménages. Par exemple, 77 ménages sont concernés en 2011 sur 1 385 ménages<sup>24</sup>. La hausse de 32,8 points de pourcentage entre 2001 et 2006 représente donc une augmentation d'un petit nombre de ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu au loyer.

- Dans l'Ouest-de-l'Île, les coûts du loyer sont plus élevés par rapport à l'ensemble du territoire montréalais et ce coût du loyer augmente entre 2001 et 2003<sup>25</sup>.
- De plus, les coûts des loyers sont parmi les plus élevés à Baie-d'Urfé<sup>26</sup>.

Pour représenter spatialement ce phénomène, nous avons utilisé des données concernant la part de ménages locataires consacrant 30 % du revenu brut au loyer sur le nombre total de ménages de l'arrondissement (incluant les propriétaires, les logements en bande et les locataires).

Pour cet indicateur, nous avons tenu compte d'une partie spécifique des ménages locataires sur le nombre total de ménages alors que le secteur comprend une majorité de ménages propriétaires (voir tableau 7). Comme nous l'avons souligné dans le tableau 8, la part de propriétaire va avoir tendance à augmenter, mais de façon inégale dans chacun de nos territoires d'étude.

Ainsi, la part de ménages locataires consacrant 30 % du revenu au loyer est plus faible par rapport aux résultats énoncés dans le tableau 9 qui concernait seulement les ménages locataires. À partir des cartographies réalisées, nous constatons les phénomènes suivants (annexes A3-6 et A3-7) :

- En 1996, le territoire de l'Ouest comptait en moyenne 11,4 % de ménages touchés par ce phénomène contre 7,3 % en 2006.
- La majorité du territoire concentre des taux nuls sauf certains secteurs bien ciblés qui marquent de réels contrastes avec le reste du territoire.
- Entre 1996 et 2006, il est possible de constater cette baisse de la part de ménages locataires consacrant 30 % de leur revenu brut au loyer notamment à Senneville, Beaconsfield et Kirkland (territoires qui concentrent peu de locataires et une forte augmentation de propriétaires, tableau 8).
- Cependant, certains quartiers vont être particulièrement touchés par ce phénomène à la fois en 1996 et en 2006. Il s'agit en particulier du sud de Sainte-Anne-de-Bellevue, du centre-nord de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro (le long de la rivière des Prairies), le sud de Baie-D'Urfé ainsi que l'est de Dorval et de Dollard-Des-Ormeaux (territoires concentrant une part importante de locataires et cette proportion a peu diminuée entre les recensements, tableau 8).
- Certains secteurs sont aussi confrontés à une hausse de cet indicateur. On peut en particulier souligner le cas de l'ouest de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, le sud-ouest de Baie-D'Urfé (augmentation des locataires, tableau 8) et le centre-sud de Pointe-Claire.
- Ainsi, parmi la part des ménages qui sont restés locataires, une partie plus importante va être touchée par cette problématique de consacrer au moins 30 % de leur revenu brut au loyer

---

<sup>24</sup> Calcul =  $(135 \times 57) / 100$ .

<sup>25</sup> Source : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021253.pdf>.

<sup>26</sup> Source : <http://www.arch.mcgill.ca/prof/beck/arch672/winter2009/capital/Average%20Lease%20Values.pdf>.

Entre 1996 et 2006, la part de ménages consacrant au moins 30 % de leur revenu au loyer sur le nombre total de ménages a diminué en passant de 11,7 à 7,3 %. En parallèle la part de ces ménages consacrant 30 % de leur revenu sur le nombre total de locataires semble avoir augmenté en 2006. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette contradiction<sup>27</sup> :

- Comme nous l'avons évoqué, nous travaillons à la fois sur la part de ménages locataires consacrant 30 % du revenu au loyer sur la part totale de locataires et sur la part totale de ménages sachant que la proportion de propriétaires est très élevée.
- Nous pouvons estimer que les importants projets immobiliers qui se sont développés dans le territoire de l'Ouest ont pu entraîner une diminution la part de locataires, une augmentation de la part de ménages propriétaires, mais également une hausse des prix du foncier.
- Parmi les ménages qui sont restés locataires, ils consacrent dorénavant une part plus importante de leurs revenus au loyer en raison de cette hausse de la valeur du foncier.
- Les loyers sont parmi les plus élevés dans l'Ouest-De-l'Île<sup>28</sup>.
- De plus, certains secteurs ont vu la part de familles monoparentales augmenter. Ce phénomène peut être à l'origine d'une baisse de revenus du ménage et pourrait donc expliquer cette hausse de ménages locataires consacrant 30 % de leur revenu brut au loyer parmi les ménages locataires.

D'après ces premières constatations, il semble important de souligner que les ménages locataires sont les plus touchés économiquement par cette hausse des loyers ou cette baisse de revenus. Le loyer représente alors une part importante des dépenses pour une plus grande partie d'entre eux. Ces ménages sont également localisés dans des îlots spécifiques comme l'a souligné l'analyse cartographique. Une étude plus approfondie permettrait de spatialiser et de mettre en lien plusieurs indicateurs pour expliquer ce phénomène<sup>29</sup>.

---

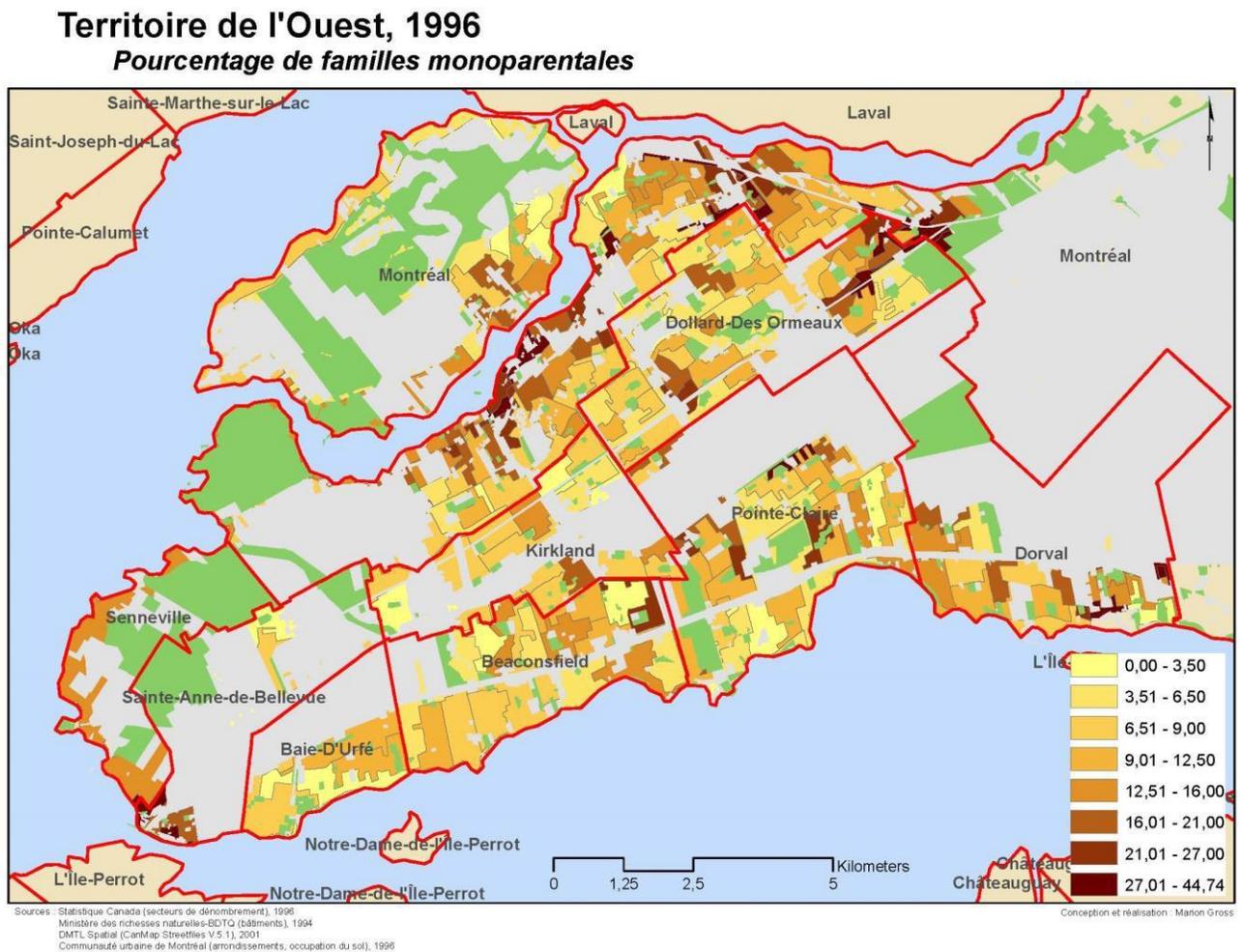
<sup>27</sup> Plus précisément, la part de ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au loyer va diminuer quand on rapporte cet indicateur à la part totale de ménages, car la proportion de locataires est faible dans le territoire de l'Ouest (voir tableau 7).

<sup>28</sup> Source : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021253.pdf>.

<sup>29</sup> Pour comprendre plus précisément cette contradiction, nous proposons de croiser plusieurs indicateurs. Il serait intéressant de mettre en relation la part de ménages privés à faible revenu avant impôt, la hausse de familles monoparentales ou encore la spatialisation de familles monoparentales par rapport à la proportion de ménages consacrant une part importante de leur revenu au loyer. Nous pourrions ainsi expliquer plus précisément les raisons de cette variation.

### Annexe 3 : Cartographie mettant en relief les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques du territoire de l'Ouest-de-l'Île

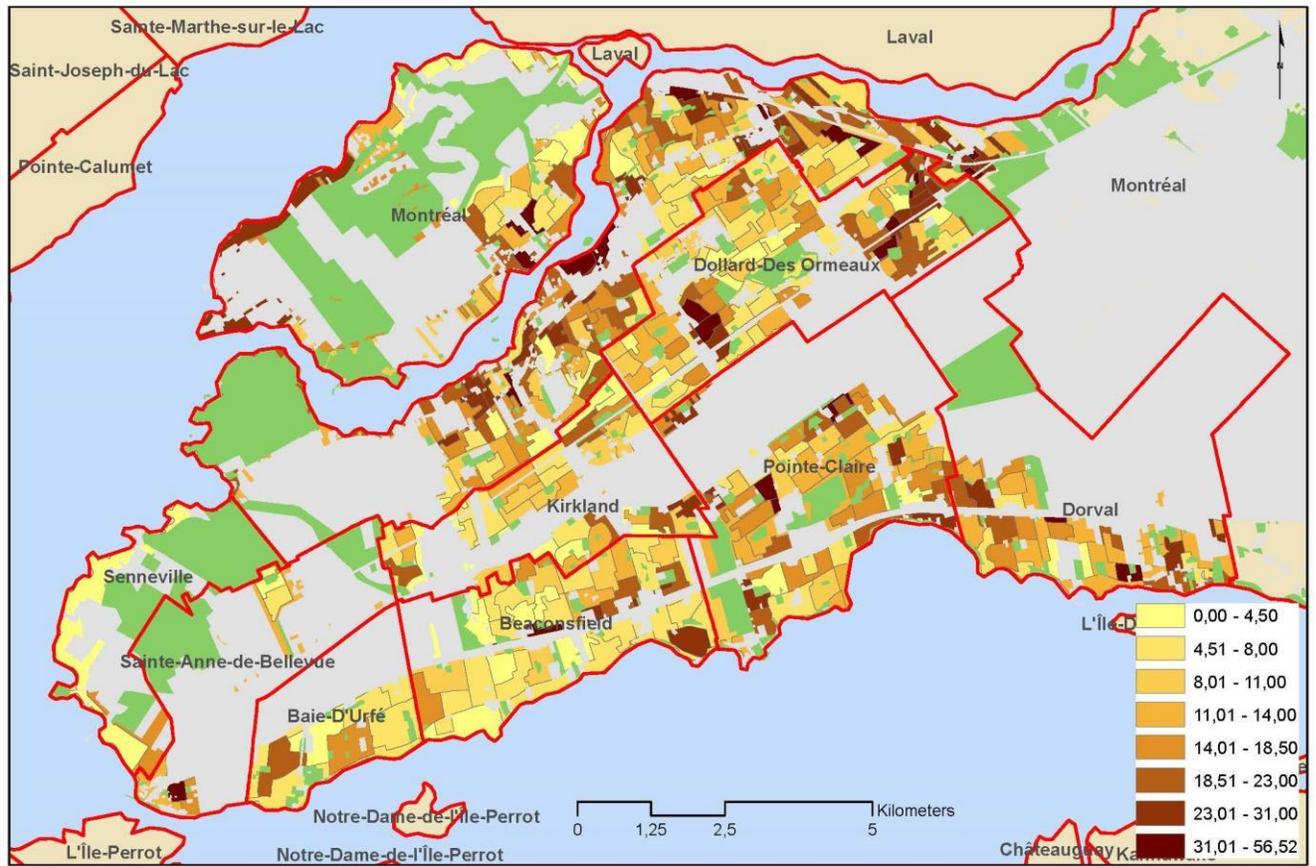
#### A3-1 : Pourcentage de familles monoparentales en 1996



### A3-2 : Pourcentage de familles monoparentales en 2006

#### Territoire de l'Ouest, 2006

*Pourcentage de familles monoparentales*



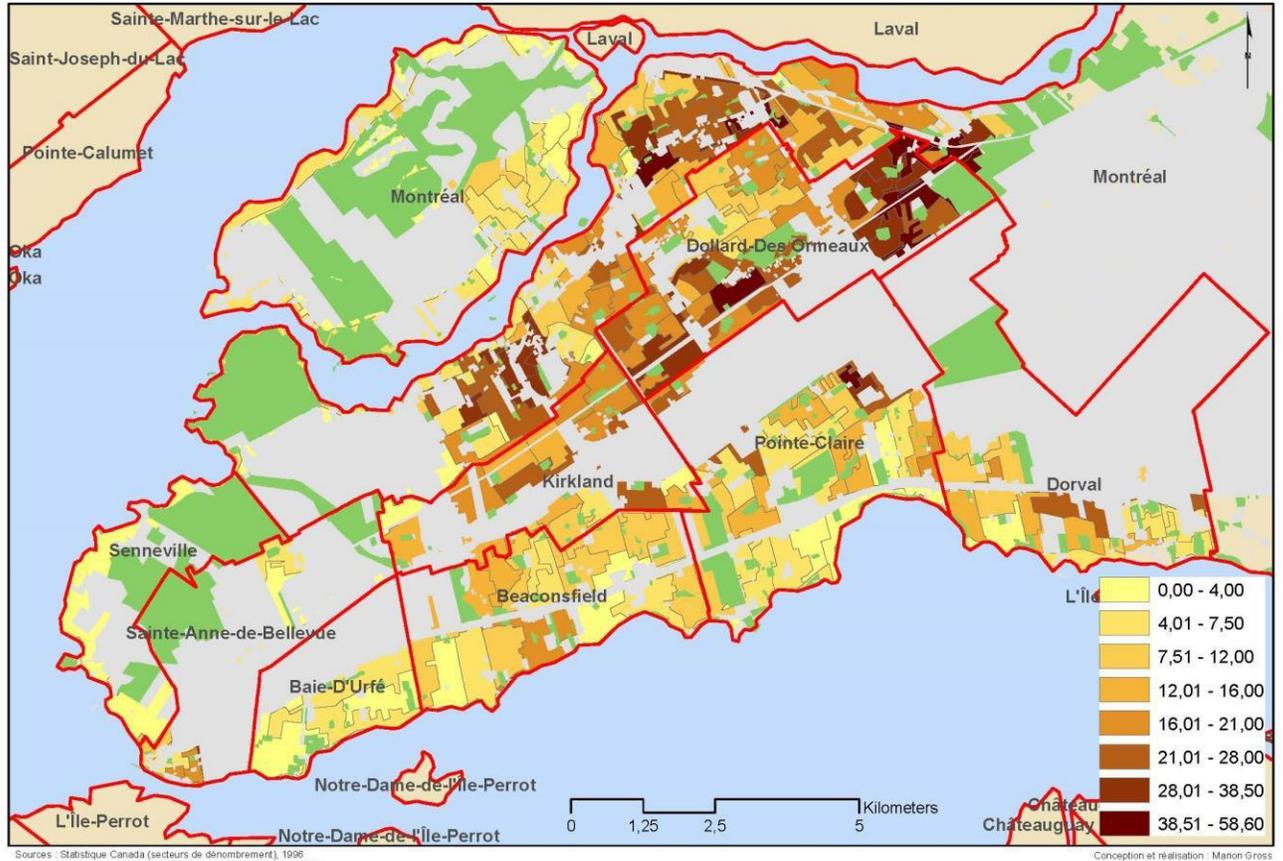
Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-BDTQ (bâtiments), 1994  
 DMFL Spatial (CanMap Streets V.5.1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996

Conception et réalisation : Marion Gross

**A3-3 : Pourcentage de la population issue des minorités visibles en 1996**

**Territoire de l'Ouest, 1996**

*Pourcentage de la population issue des minorités visibles*



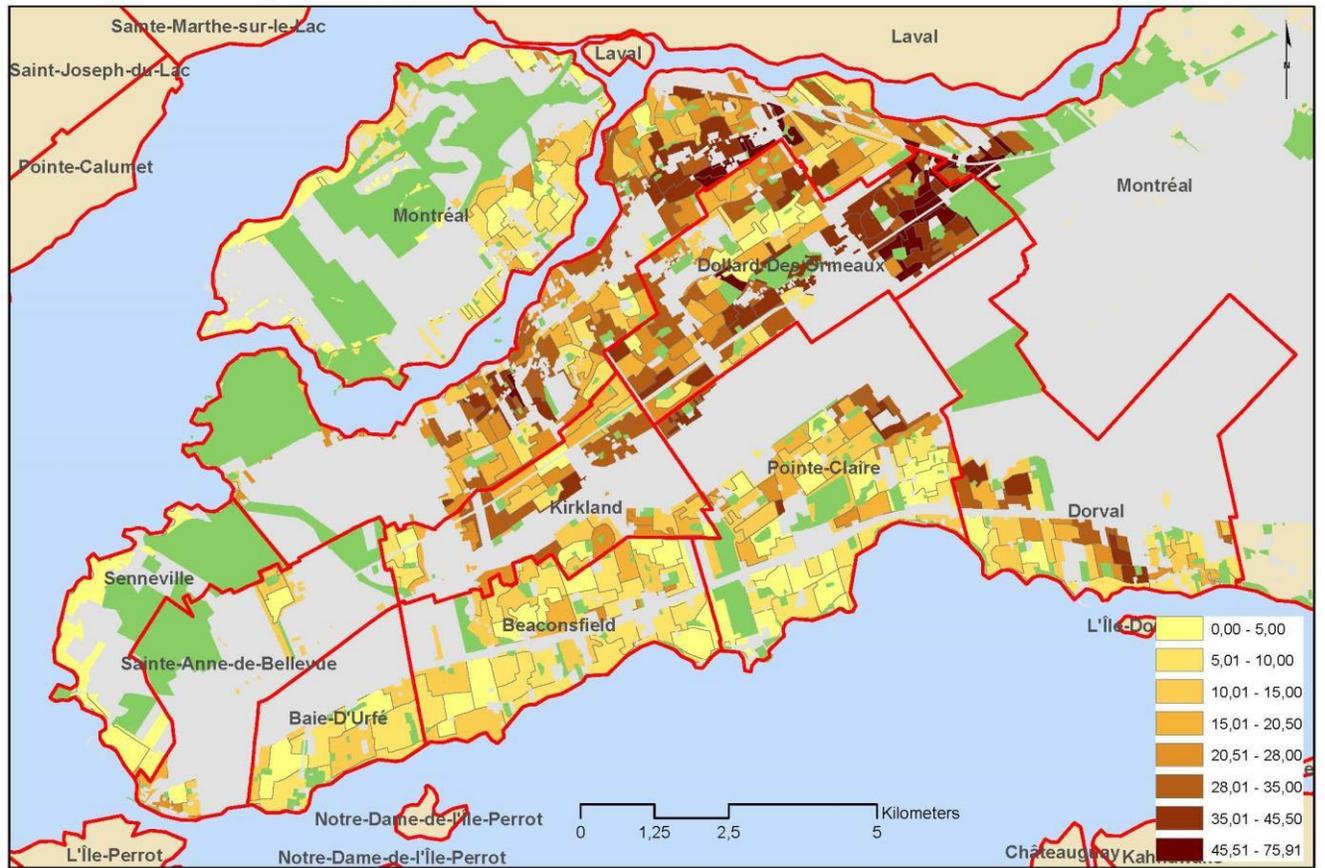
Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-BDTQ (bâtements), 1994  
 DMTL Spatial (CarMap Streetsites V.5.1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996

Conception et réalisation : Marion Gross

### A3-4 : Pourcentage de la population issue des minorités visibles en 2006

#### Territoire de l'Ouest, 2006

*Pourcentage de la population issue des minorités visibles*



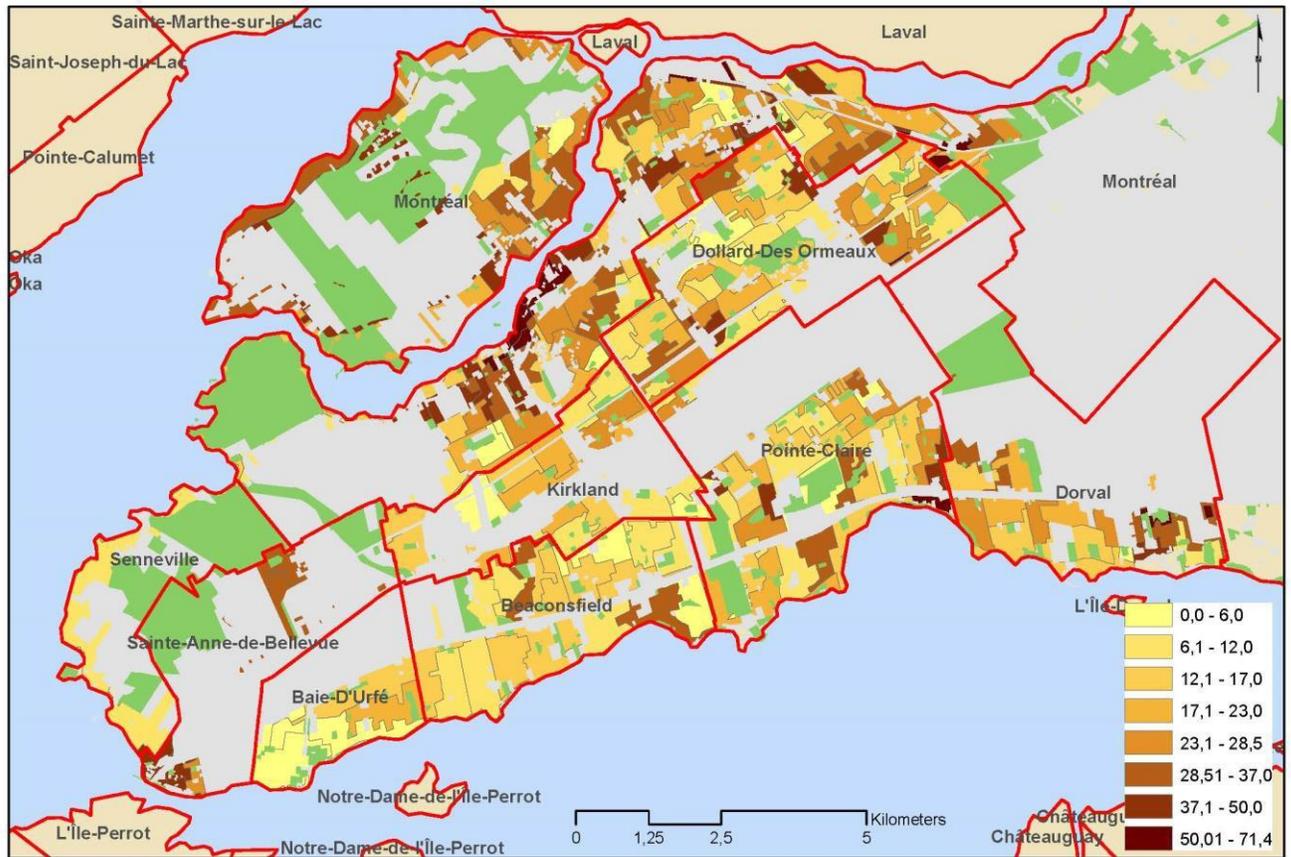
Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-BDTQ (bâtiments), 1994  
 DMTL Spatial (CanMap Streetsiles V.5.1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996

Conception et réalisation : Marion Gross

**A3-5 : Pourcentage de la population de 15 à 25 ans qui ne fréquente pas l'école en 1996**

**Territoire de l'Ouest, 1996**

*Pourcentage de la population de 15 à 25 ans qui ne fréquente pas l'école*



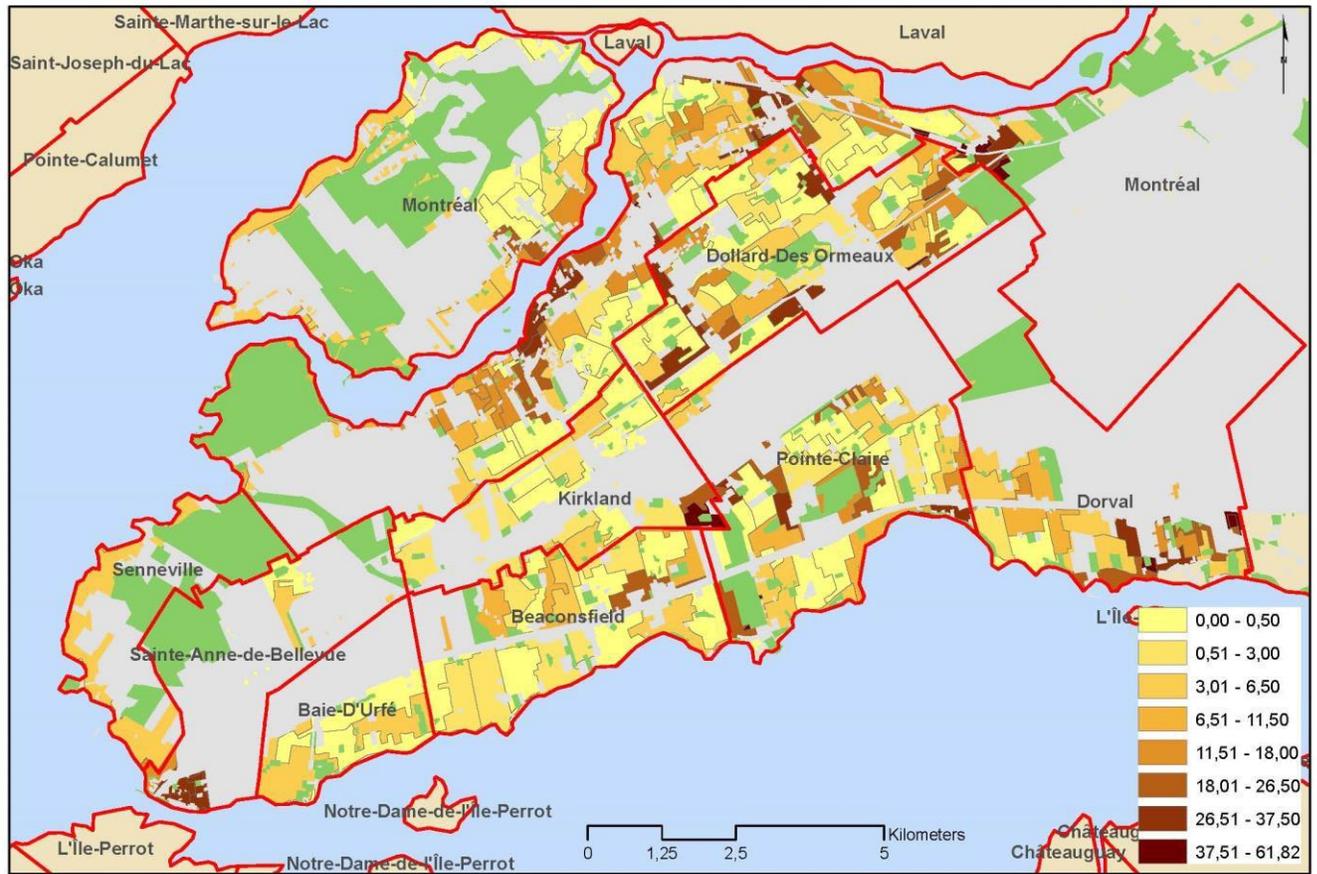
Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-BDTQ (bâtements), 1994  
 DMTL Spatial (CanMap Streets/iles V.5.1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996

Conception et réalisation : Marion Gross

### A3-6 : Pourcentage des ménages locataires consacrant 30 % et plus du revenu brut pour le loyer en 1996

#### Territoire de l'Ouest, 1996

#### Pourcentage de ménages consacrant 30% et plus du revenu brut pour le loyer



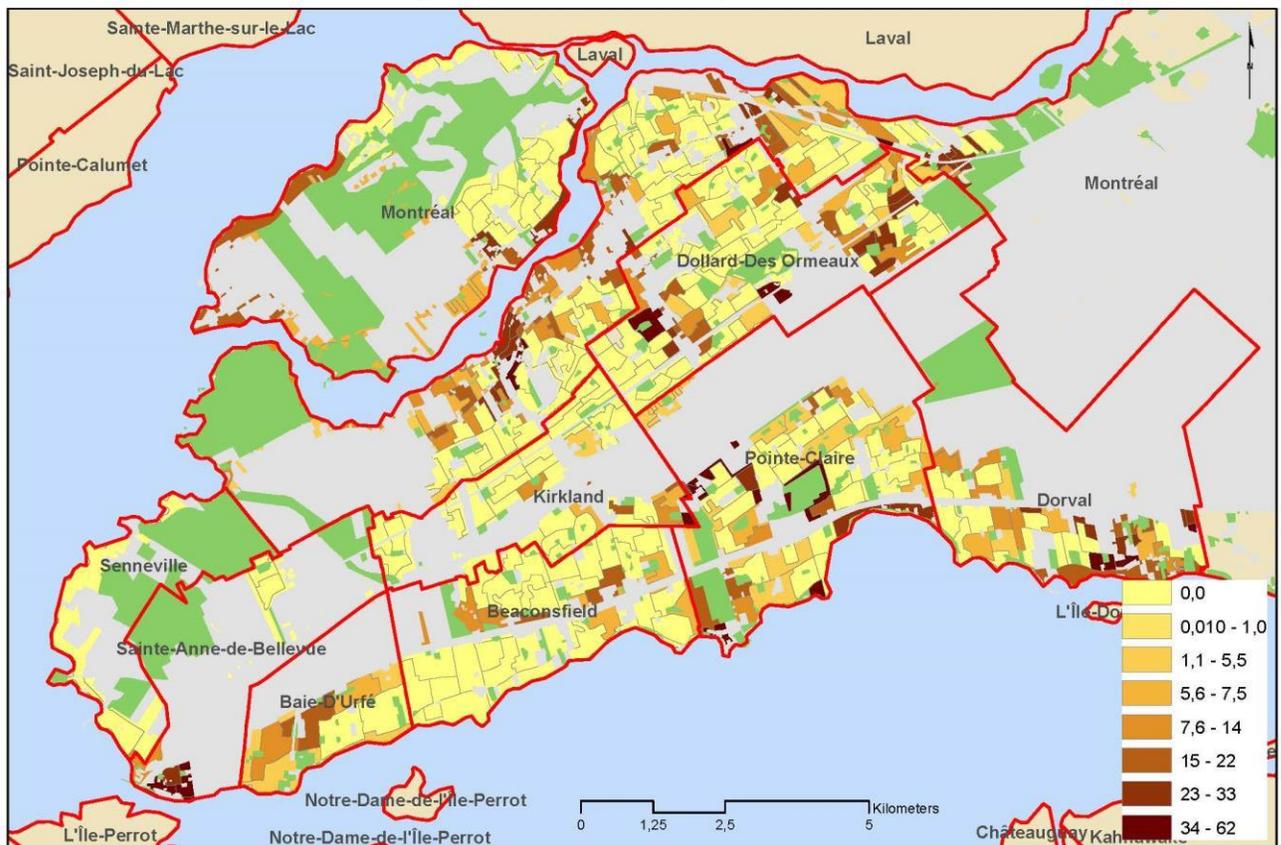
Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-SCTQ (bâtiments), 1994  
 DMTL Spatial (CanMap Streetsfiles V.5.1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996

Conception et réalisation : Marton Gross

**A3-7 : Pourcentage des ménages locataires consacrant 30 % et plus du revenu brut pour le loyer en 2006**

**Territoire de l'Ouest, 2006**

*Pourcentage de ménages consacrant 30% et plus du revenu brut pour le loyer*



Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996  
 Ministère des richesses naturelles-BOTQ (bâtiments), 1994  
 DMTL Spatial (CarMap Streetfiles V.5.1), 2001  
 Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996

Conception et réalisation : Manon Gross